

Introduction au Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Tome XX : Lyon.

A la veille de la Révolution, c'est-à-dire à la veille des décrets qui allaient faire entrer dans le domaine public les archives et les bibliothèques des communautés, on pouvait, à Lyon même, énumérer 42 de ces communautés, 27 d'hommes, 15 de femmes, dont les livres réunis auraient dû former une collection merveilleuse. C'étaient le Chapitre métropolitain, les chapitres de Saint-Just, de Saint-Paul, de Fourvière, de Saint-Nizier, d'Ainay ; le séminaire de Saint-Irénée, le séminaire de Saint-Charles (petites écoles) ; les maisons de l'Oratoire, des Missionnaires de Saint-Joseph, des Missionnaires de Saint-Lazare, des Trinitaires, des Dominicains, des Cordeliers de Saint-Bonaventure, des Cordeliers de l'Observance, des Grands-Carmes, des Carmes déchaussés, des Grands-Augustins, des Augustins réformés, des Minimes, des Capucins, des Capucins du Petit-Forez, des Chartreux, des Franciscains de la Guillotière, des Feuillants, des Récollets, des Chevaliers de Malte ; pour les femmes, les abbayes de Saint-Pierre, de La Déserte, des Chazaux, le prieuré de Saint-Benoît ; les couvents des Clarisses, de Sainte-Élisabeth, des Collinettes, des Ursulines de la rue Vieille-Monnaie, des Ursulines de Saint-Just, des Carmélites, de l'Annonciade, des Bernardines, du Verbe-Incarné, de la Visitation de Bellecour, de la Visitation de l'Antiquaille, de la Visitation de Sainte-Marie des Chaînes, sans compter d'autres communautés ou associations d'hommes ou de femmes, moins riches ou moins importantes, non plus que celles qui se trouvaient en dehors de la ville et dont les livres devaient y être centralisés ; sans compter enfin les bibliothèques publiques existant alors, celle de la ville au collège de la Trinité, celle du collège Notre-Dame, celle du Concert, celle de l'Académie (fonds Adamoli). Aussi peut-on justement trouver que Lyon est relativement pauvre avec les 1518 manuscrits (■) de toutes dates que lui donne le catalogue de 1812, nombre dont il faut encore déduire les manuscrits rendus en 1825 à la Bibliothèque du Palais Saint-Pierre. Et cette pauvreté paraît d'autant plus grande que la réputation littéraire de Lyon était établie déjà dans l'antiquité et que, dans le cours du moyen-âge et jusqu'au XVI^e siècle, des laïcs, écrivains, enlumineurs, faisaient concurrence aux copistes de ses nombreux monastères.

Sans remonter à l'invasion des Barbares ou aux troubles du Xe siècle, on peut signaler comme causes de carence les pillages des Protestants au XVI^e siècle, les prélèvements opérés par la Révolution, des détournements commis à cette époque et sous l'Empire à la faveur de l'entassement et du désordre et aussi, il faut bien le dire, la probité douteuse de gens de la Restauration.

Quoi qu'il en soit, les nombreux établissements religieux existant à Lyon avant 1789 ne sont guère représentés pour les manuscrits que par les chanoines-comtes de Lyon, les Augustins, les Dominicains, les Carmes, les Récollets, les Missionnaires de Saint-Joseph, le séminaire de Saint-Irénée, les Feuillants, les Minimes, les Capucins, la Visitation, et les anciennes bibliothèques publiques dans lesquelles devaient être compris les manuscrits des Jésuites et des Oratoriens.

Bien qu'il soit interdit en histoire de rien avancer sans preuves, on peut pourtant affirmer que la Bibliothèque de la ville ne possède qu'une faible partie des manuscrits de ces derniers établissements, et que des autres, aussi riches peut-être, il ne lui est rien resté. C'est du moins ce qui semble ressortir du groupement des rares documents actuellement connus relatifs à quelques-unes des anciennes bibliothèques de Lyon.

Bibliothèque du Chapitre métropolitain. La bibliothèque de l'église de Lyon était enrichie, dès le IXe siècle, par ses archevêques Leidrade, Agobard, Amolon, S. Remy, dont il reste les ex voto au bas de précieux volumes (■) ; à ces noms, l'Obituaire (■) permet d'en ajouter quelques autres :

Page 27, l'archevêque Guy Ier (928-948), qui lui donna :

- Psalteria duo, quorum unum grece est fabrefactum ;

Page 128, l'archevêque Hugues Ier, mort en 1106 :

- Libros episcopales quatuor, palliis coopertos cum firmatoriis argenteis, videlicet, librum sacramentorum cum aureis litteris ;
- Textum euvangeliorum cum epistolare ;
- Ordinem episcopalem ;
- Page 129. Historiam integram et aliam in quatuor libris ;
- Augustinum de verbis Domini super Johannem ;
- De octo questionibus ;
- De cura pro mortuis ;
- De adulteranis conjugiiis ;
- De continencia ;
- De baptismo contra Donatistas ;
- De anima et ratione ;
- De fide et operibus ;
- De pastoribus ;
- De ovibus ;
- De bono conjugali ;
- De bono viduitatis ;
- Librum sancti Ambrosii de virginibus ;
- Librum beati Gregorii Nazanzeni ;
- Librum beati Ambrosii de officiis ;
- Librum de patriarchis ;
- Cypriani librum ;
- Ultimam partem moralium Gregorii ;
- Librum Didimi de Spiritu sancto ;
- Epistolam Theophili Alexandrini ;
- Epistolam sancti Jeronimi ;
- Epistolam sancti Augustini ad Dardanon de presencia Dei ;
- Epistolam Cornelii pape ad sanctum Cyprianum ;
- Sermonem sancti Augustini adversum Judeos ;
- Epistolam sancti Augustini ad Consencium de vera corporis resurrectione ;
- Epistolam sancti Augustini ad Volusianum ;
- Epistolam Volusiani ad sanctum Augustinum ;
- Epistolam Augustini ad Volusianum ;
- Epistolam Hilarii ad Augustinum ;
- Epistolam Augustini ad Hylarium ;
- Epistolam Augustini ad Paulinum, episcopum ;
- Epistolam Augustini adversus epistolam Juliani ;
- Epistolam Alipii et Augustini, episcoporum, ad Maximum, medicum ;
- Epistolam sancti Augustini ad Syxtum, presbiterum ;

- Epistolam beati Jeronimi ad Eustochium de virginitate servanda ;
- Origenem super Exodum ;
- Quinque benedictionales ;
- Textum unum ;
- Librum Mathei cum epistola Jeronimi, de prodigo filio ;
- Librum Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi, de veritate ;
- De libertate ;
- De casu dyaboli ;
- De incarnatione Verbi ;
- Cur Deus homo ;
- De contemptu virginali et de originali peccato ;
- De processione Spiritus sancti ;
- Epistolam de azimo et fermentato ;
- Vitam beati Gregorii ;
- Regulam beati Benedicti ;
- Librum sancti Martini de confessione peccatorum ;
- Epistolas sancti Pauli ;
- Epistolas Gregorii ;
- Duas (sic) missales ;
- Textum grecum et epistolarium grecum ;
- Librum Boecii ;
- Librum hymnorum et Cantica canticorum ;
- Librum Bruchardi ;
- Librum Macrobbii ;
- Librum Oracii ;
- Duo psalteria greca ;
- Vitam sancti Nicecii ;
- Moralia Job ;

Page 67, le doyen Girin, dans le premier quart du XIIe siècle :

- Novem libros :
- Historiam ;
- Omeliarium ;
- Passionarium ;
- Tractatorium ;
- Missalem ;
- Textum evangeliorum ;
- Lectionarium ;
- Antiphonarium ;
- Martyrologium ;

Page 148, l'archevêque Humbaud, mort le 3 novembre 1128 :

- Epistolas Jeronimi ;
- Decreta pontificum et libros capelle ;
- Gregorium Nazanzenum ;

Page 15, Jean, moine de la Chartreuse d'Arvières en Valromey :

- Antiphonarium musicale ;
- Librum orationum ;
- Librum evangeliorum ;

Page 20, le doyen Guillaume de Collonges, mort en 1226 :

- Missale optimum ;
- Librum evangeliorum ;
- Librum epistolarum ;
- Psalterium ;

Page 120, le sacristain Raymond, mort en 1262 :

- Duo paria epistolarum ;
- Psalterium glosatum ;
- Quatuor euvangelia glosata ;
- Job glosatum ;
- Duodecim prophetas in volumine uno ;
- Ysaïam in alio volumine ;
- Ezechielem et Danielem in alio volumine ;
- Quatuor libros Pentateuci ;
- Librum Sentenciarum et hystorias ;

Page 65, le chanoine Thibault de Vassailleux, vers 1327 :

- Missale completum ;
- Librum de Floribus sanctorum, ut ponatur in cathena retro altare beati Johannis ;

Le cardinal Jean de Talaru, ancien archevêque de Lyon, qui laissa, par son testament du 23 septembre 1392, à la chapelle Saint-Pierre où il avait élu sa sépulture, le Missel qu'il avait acheté des exécuteurs testamentaires de Charles d'Alençon, son prédécesseur sur le siège de Lyon (■) ; le prêtre Jean de Brignais, qui légua « Missale et epistolare cum evangeliis (■) » ; le chanoine Pierre, « Unum librum passionalem (■) », et d'autres encore, car il serait relativement facile d'augmenter cette liste de noms et de dons par le dépouillement complet de l'Obituaire et des testaments du XIIe siècle à la fin du XVIIIe ; mais ce travail ne saurait malheureusement pas nous mettre sur la trace de ces manuscrits sur papyrus contemporains du S. Avit, du VIe siècle, de la Bibliothèque nationale, si même ils ne lui étaient pas antérieurs, non plus que sur celle de ces autres manuscrits dont l'église de Lyon avait hérité de l'Ile-Barbe, cette abbaye si importante que ses bateaux devaient voguer du Doubs au Rhône de Provence pour le service de ses prieurés et dans la librairie de laquelle on gardait les œuvres d'Ausone et les commentaires de Rufin.

Des listes qui, à différentes époques, furent dressées de ces trésors et notamment en 1511, pour la revision que fit Pierre Rostaing, chevalier en l'église de Lyon (■), il n'a été signalé jusqu'à présent qu'un catalogue estimatif de 1777 (fonds Coste, no 1081) (■), qui mentionne exactement 24 volumes manuscrits :

- Fol. 5. Bible d'une écriture carlovingienne, dont les premiers feuillets manquent, in-fo, parchemin ;

- Nouveau Testament manuscrit, avec des vignettes, auquel il manque aussi quelques feuillets et dont le premier de ceux qui restent contient le commencement de l'épître aux Corinthiens, in-fo ;
- Fol. 5 vo. Missale Lugdun., provenant de Me Jean de Talaru, dont le testament, fait en l'année 1392, annonce que ledit Missel est à peu près du même temps, in-fo ;
- Prières manuscrites en vélin, 1514, in-4o, 1 vol., 6 livres ;
- Autres prières en vélin, sans datte, in-4o, 1 vol., 6 livres ;
- Fol. 6 vo. Manuscrits de saint Augustin, in-4o, 9 vol., sans prix ;
- Idem de saint Grégoire, 1 vol. ; de saint Jérôme, 3 ; de Bède, 2 ; et de saint Ambroise, 1 ; 7 vol., sans prix ;
- Fol. 10 vo. Examen du livre de M. Gerbais, manuscrit parchemin fol., 1 vol., 6 livres [no 1136] ;
- Fol. 29. Antiphonaires en vélin, grandeur d'atlas, 2 vol., sans prix.

Ces 24 volumes paraissent pour la plupart provenir du doyen de Chevrières, dont le chapitre avait hérité ; on en retrouve du moins 18 dans le catalogue de sa bibliothèque, dressé en 1743. (Arch. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, armoire Aaron, vol. 67, no 1, fol. 19).

- 1o. Saint Jérôme sur le prophète Ézéchiel, 1 tome ;
- 2o. Saint Augustin contre Faustus, 1 ;
- 3o. Sermons de saint Grégoire de Naziance sur la Nativité de J.-C, l'Épiphanie et la Pentecoste, 1 ;
- 4o. Sermons de saint Ambroise sur divers sujets, 1 ;
- 5o. Divers sermons, 1 ;
- 6o. Manuscrits, 1 ;
- 7o. Saint Jérôme sur Ysaïe, 1 ;
- 8o. Bède sur le livre des Roys, I ;
- 9o. Le nouveau Testament, 1 ;
- 10o. Saint Augustin sur la doctrine chrétienne, 1 ;
- 11o. Saint Augustin sur l'épître de saint Paul, 1 ;
- 12o. Saint Jérôme sur Ysaïe, 1 ;
- 13o. Saint Augustin sur le don de la persévérance, 1 ;
- 14o. Bède sur Esdras 1 ;
- 15o. Saint Augustin sur les 4 évangélistes, 1 ;
- 16o. Saint Augustin sur les psaumes 101, 2 et 3, 1 ;
- 17o. Saint Augustin sur diverses questions, 1 ;
- 18o. Saint Augustin sur le livre des Rétractations.

Un état des livres dont les prix n'étaient pas portés sur les catalogues, état qu'une note marginale semble dater de 1780 (Arch. du Rhône, *ibid.*, no 4), ne mentionne plus que trois des 24 manuscrits du catalogue de 1777 :

- Bible d'une écriture carlovingienne, dont les premiers feuillets manquent, in-fol. parchemin, 1 vol. ;
- Nouveau Testament manuscrit, avec des vignettes, auquel il manque aussi quelques feuillets, in-fol., 1 vol. ;
- Un Graduel manuscrit, in-fol., 1 vol.

De cette constatation il faudrait pourtant se garder de conclure que ces manuscrits avaient disparu ou avaient été vendus, car un procès verbal de vérification de la bibliothèque, fait

cette même année 1777 (Ibid., pièce 2, fol. 7), porte : « Le catalogue de 1743 contient d'un autre côté un détail de quelques manuscrits dont aucun n'est dans la bibliothèque, mais comme le catalogue fait depuis le décès de M. de Chevrères n'en parle pas, que par cette raison M. de Montmorillon n'en a pas été chargé et qu'on sçait d'ailleurs qu'il y en a plusieurs dans les archives, il seroit superflu de faire d'autres notes à ce sujet. »

Les manuscrits de l'église de Lyon étaient donc déposés aux archives et jalousement gardés sous triple clef ; c'est ce qu'on savait déjà d'ailleurs par le Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (■) : « Je ne parle » point ici du chartier dans lequel, nonobstant les fortes recommandations de monseigneur l'archevêque, nous eûmes » bien de la peine d'entrer. Nous y vîmes plusieurs manuscrits » de saint Augustin, de saint Jérôme et des autres Pères de » l'Église, écrits du temps de Leidrade, d'Agobard, d'Amolo et » de Remi, archevêques de Lyon ; il y en a même de plus anciens et qui passent mille ans », mais il n'est pas moins intéressant de constater que cette prudente coutume était encore en vigueur à la veille de la Révolution.

Cet usage était vraisemblablement suivi aussi par les autres chapitres et les monastères ; le fait est au moins probable pour les chapitres de Saint-Just, Saint-Nizier et Saint-Paul, et il pourrait expliquer pourquoi, sur les quelques catalogues que nous possédons, on ne trouve pas de manuscrits mentionnés, ou, s'il y en a, pourquoi ils sont toujours en petit nombre. Le bibliothécaire n'avait pas à signaler les livres qui n'étaient pas à sa disposition, et les archivistes du XVIIe ou du XVIIIe siècle, ne s'occupant en somme que des titres concernant le temporel, n'ont point inventorié les manuscrits.

Quoi qu'il en soit, bien que l'existence de bibliothèques renfermant de ces ouvrages soit affirmée par la présence même de manuscrits, avec indication de provenance, pour une cause ou pour l'autre, peu de catalogues de ces bibliothèques nous sont parvenus.

Actuellement, on ne peut guère citer que celui des Grands Carmes, aux archives du Rhône, parafé le 29 mai 1790 par les officiers municipaux, qui mentionne comme manuscrits :

- Page 4. Pontificale romanum ms. ? 1590, in-8o ;
- Page 39. Speculum aturale Vincentii Belvacensis, ord. Pred., absque anno, etc, fol. C. M. ;
- Page 64. Livres en vélin manuscrits :
- Biblia sacra, novum Testamentum deest, in-fol. parvo ;
- Pontificale R. P. Berthelot, ord. Carmel., suffragan. Lugd., in-fol. ;
- Alanus in planctu naturae, cum historia trojana, in-fol. ;
- Diurnale Carmelitarum, in-8o ;
- S. Hieronimus in Isaiam, in-fol. ;
- Compendium salutis, anno MCCC XCII, in-fol. ;
- Expositio Psalmorum, in-fol. ;
- Porphirius, fol. ;
- Legenda aurea, in-8o.

Un registre (no 3) de celui des Carmes dechaussés, dressé en 1771 (Bibliothèque de la ville, no 1458) (■), dans lequel on relève :

- Fol. 18 vo. Abrégé manuscrit de la théologie de Bail et du P. Amelot, 1704, in-12 ;
- Réponse au P. Héri, touchant la science moyenne, manuscrit, in-12 ;

- Fol. 21. Explicatio compendiaria difficil. quest. ad. consc. pertinentium, manuscripta, in-4o ;
- Fol. 31. La Passion de N. S. J.-C, manuscrit, in-4o ;
- Testament spirituel, manuscrit ;
- Fol. 45. Traité de la perspective, manuscrit ;
- Fol. 46. Rudimenta philosophiae manuscripta, in-4o ;
- De nomine et existentia logicae, manuscriptum, in-12 ;
- Summula logicae manuscripta, in-fol. ;
- Tractatus philosophici manuscripti, in-12 ;
- Philosophia manuscripta, in-4o ;
- Fol. 47. Recueil de recettes et remèdes, manuscrit ;
- Fol. 52. Cayer de réthorique, manuscrit 1716, in-4o ;
- Flos latinitatis, idem, Lugd. sumptibus societatis, 1716, idem, in-12 (?) ;
- Fol. 52 vo. Prolegomena in M. T. Ciceronis partitiones, manuscrip., in-4o ;
- Renati Grossi orationes, manuscrit. (no 148) ;
- Fol. 67 vo. Abrégé de l'histoire de l'arianisme, manuscrit, in-12.
- Fol. 78. Instruction sur l'histoire des papes, manuscrit 1714.

Ce qui représente pour les Carmes (Grands-Carmes et Carmes déchaussés) un total de 26 manuscrits, abstraction faite de trois paraissant douteux ; d'après les indications de provenance du catalogue actuel (Grands-Carmes, Carmes de Lyon, Carmes déchaussés, Carmes de Dijon), 51 de leurs manuscrits existent à la Bibliothèque de la ville (nos 131, 142, 148, 173, 211, 215, 223, 237, 250, 254, 257, 259, 272, 273, 274, 276, 293, 294, 320, 337, 379, 384, 385, 386, 388, 408, 417, 436, 460, 461, 477, 538, 567, 568, 629, 634, 643, 644, 653, 705, 784, 829, 836, 864, 865, 990, 1246, 1270, 1275, 1339, 1369).

Celui des Cordeliers de l'Observance, dressé en 1764 (Arch. du Rhône), mentionnant :

- Page 8. Heures très anciennes en vélain, avec des vignettes curieuses, livre rare et précieux dont on a fait présent au T. R. P. Duby en 1763, un volume petit in-4o (en marge, on lit : « Le livre ci-joint n'est ni rare ni précieux, c'est un livre tout mutilé ») ;
- Page 74. No 33, La philosophie du Père Alix, écrite à la main, 2 vol., 4o (article bâtonné) ;
- Page 23. Jésus-Christ dévoilé, écrit à la main, 2 vol., fol.

Celui des Cordeliers de Saint-Bonaventure, arrêté par les officiers municipaux en 1790 (Bibliothèque, no 1456), qui ne mentionne pas moins de 164 manuscrits groupés (fol. 59-61) :

Premier rayon

- 1o. Histoire de la vie et mort de Paul Sergius, 1, fo ;
- 2o. Crescentii Villarii Optati Galli schismatici criminationes, expostulatio apologetica ad S. D. N. Urbanum P. M., broch., 1 ;
- 3o. Paraphrase sur le livre de la Sagesse, par le P. Maurice, 1 ;
- 4o. Catalogue de manuscrits, 1, 4o ;
- 5o. Testament spirituel et temporel de M. Soanen, évêque de Scnez, 1, 4o ;
- 6o. Histoire de l'église de Nostre-Dame de Brou en Bresse, 1, 4o ;
- 7o. Épitaphes, chansons et épigrammes sur la mort de M. Godinet, chanoine de Rheims, 1, 4o ;
- 8o. Abrégé touchant les matières de la grâce, par M. l'abbé Feret ?, 1 ;

- 9o. Mémoire sur le grand couvent de l'Observance de Paris, 1 ;
- 10o. Mémoire pour les P. Cordeliers de France sur la constitution de Benoît XIII qui commence par ces mots : Universitatis..., 1 ;
- 11o. Commentaire sur les sept psaumes de la pénitence, 1 ;
- 12o. Histoire abrégée de la vie de saint Bonaventure, 1 ;
- 13o. Beatus Anselmus, in membranibus, 1, fo ;
- 14o. Diurnale secundum usum sanctae ecclesiae Romanae, in membranibus, 1, fo ;
- 15o. Sermones, 1, 8o ;
- 16o. Prières sur les psaumes, adressées à Marguerite de France, 1, 4o ;
- 17o. Recueil de plusieurs exemples, 1, 4o ;
- 18o. Horae B. M. Virginis, in membranibus, fig., 1, 8o ;
- 19o. Horae, in membranibus, fig., 1, 8o ;
- 20o. La vie de Mme sainte Claire, 1, 4o ;
- 21o. Histoire curieuse des plantes, avec leurs figures, par M. Emery, 1, 12o ;
- 22o. Traité de l'élection des papes et autres pièces, 1, 12 ;
- 23o. Traduction du livre de saint Augustin de la prédestination des SS., par M. le prince de Conty, 1, 12 ;
- 24o. Vers antiques, sur vélin, 1, 12 ;
- 25o. Breviarium Malisconense, in membranibus, 1, 4o ;
- 26o. Horae, in membranibus, fig., 1, 12 ;
- 27o. Psalmi, in membranibus, 1, 8o ;
- 28o. Horae, in membranibus, fig., 1, 8o ;
- 29o. Biblia, 1, 8o ;
- 30o. Recueil de plusieurs pièces de droit ou la vie de Griselidis, 1, 8o ;
- 31o. Sermones, 1, 8o ;
- 32o. Rethorica et logica, 1, 12o ;
- 33o. Breviarium Marianum, 1, 12 ;
- 34o. Traité des péchés, en italien, sur vélin, 1, 12 ;
- 35o. Prières turques, sur vélin, M. R., 1, 12 ;
- 36o. Plusieurs oraisons, sur vélin, 1, 12.
- Les livres suivants sont derrière :
- 37o. Traité de la phisionomie naturelle par rapport à celle de la grâce, 1, 12 ;
- 38o. Plusieurs pièces de droit, sur vélin, 1, 12 ;
- 39o. Traité en faveur des Mineurs conventuels, 1, 12 ;
- 40o. Apologia Gennadii archiepiscopi, cs., 1, 16 ;
- 41o. Preces, in membranibus, 1, 24 ;
- 42o. Preces et psalmi, in membranibus, 1, 24 ;

Second rayon

- 43o. Legenda aurea Jacobi Janensis, 1, 4o ;
- 44o. Abrégé de l'histoire de l'Église, 1, fo ;
- 45o. Mémoires de Charles VII, 1, fo ;
- 46o. Le voyageur véridique, 1, 4o ;
- 47o. Breviarium, 1, 4o ;
- 48o. Recueil et mélanges, 1, 4o ;
- 49o. Paratilla (sic) Digestorum, 1653, 1, fo ;
- 50o. Pratique criminelle pour les réguliers, par les Pères de la congrégation de Saint-Maur, 1, 4o ;

- 51o. Varii SS. Augustini, Bonaventurae et aliorum SSum tractatus, in membranis, 1, 4o ;
- 52o. Historia ecclesiastica, 1, 4o ;
- 53o. Sancti Gregorii moralia, in membranis, 1, 4o ;
- 54o. De rethoricae praeceptis dissertationes, 1, 4o ;
- 55o. Martyrologium antiquum, in membranis, 1, 4o ;
- 56o. Poésie et réthorique, 1, 4o ;
- 57o. Traité des SS. Anges, par François Ximénès, 1, 4o ;
- 58o. Un livre manuscrit envoyé au R. P. Dumas par le P. Debry, 1, 4o ;
- 59o. Sermones quadragésimales, 1, 4o ;
- 60o. Le tableau des trois réthoriques, 1, 4o ;
- 61o. Chapitre d'Aubagne, 1767, 1, 4o ;
- 62o. Relations, nécrologue, etc., 1, 4o ;
- 63o. Missale romanum, 1, 4o ;
- 64o. Pantheisticon, item le paradis ouvert à tous les hommes, 1, 4o ;
- 65o. Tractatus varii Sti Bonaventurae, in membranis, 1, 4o ;
- 66o. Sancti Paulini epistola, in membranis, 1, 4o ;
- 67o. Biblia mss. perantiqua, 1, 4o ;
- 68o. L'office de la Nativité de N. S. à matines, 1, 4o ;
- 69o. Breviarium, in membranis, 1, 4o ;
- 70o. Compendium juris civilis, a D. d'Antoine, 1, 4o ;
- 71o. Prières très touchantes, 1, 4o ;
- 72o. Catalogus librorum rarissimorum, 1, 4o ;
- 73o. Horae B. M. Virginis, in membranis, fig., 1, 8o ;

Troisième rayon

- 74o. Lettres sur le refus des sacrements, 1 ;
- 75o. Pointes de génie, 1 ;
- 76o. Lettres et pièces fugitives de M. de La Monn oye, 1 ;
- 77o. Tractatus de nuditate pedum, 1 ;
- 78o. Brevet de la calotte, 1 ;
- 79o. Bulle de sécularisation du chapitre de Saint-Claude, 1 ;
- 80o. Mémoire pour les médailles, 1 ;
- 81o. Réforme des religieuses de Sainte-Claire par la B. h. Colette, 1 ;
- 82o. Usus officii Sti Justi, in membranis, 1, fo ;
- 83o. Tapisseries de l'église de Saint-Germain, sur vélin, 1, fo ;
- 84o. Pompe funèbre d'Anne de Bretagne, reine de France, sur vélin, 1, fo ;
- 85o. Philosophie, 1, fo ;
- 86o. Summa aurea, in membranis, 1, fo ;
- 87o. Commentarii in statuta F. Minorum, 1, fo ;
- 88o. Roman de la Rose, sur vélin, 1, fo ;
- 89o. De regimine principis, 1, fo ;
- 90o. Biblia, in membranis, 1, fo ;
- 91o. Moralis, 1, fo ;
- 92o. Chronique de Richard, roi d'Angleterre, 1, fo ;
- 93o. Legenda aurea, in membranis, 1, fo ;
- 94o. Theatro jesuitico, 1, fo ;
- 95o. Livre de prières de la reine de France Anne de Bretagne, sur vélin, m[aroquin] bleu, d[oré] s[ur] t[ranches], vignettes, figures, 1, fo ; (Bibliothèque nationale ?)

- 96o. Diurnale saeculi 14, in membranibus, 1, fo ;
- 97o. Vies des hermites, sur vélin, 1, fo ;
- 98o. Réparation du pécheur, sur vélin, 1, fo ;
- 99o. Manipulus curatorum, 1330, item compendium salutis 1392. 1, fo ;
- 100o. L'âme amante de son Dieu, 1, fo ;
- 101o. Prières du service de l'église de Genève, 1, fo ;
- 102o. Du gouvernement des rois, sur vélin, 1, fo ;
- 103o. Biblia, in membranibus, 1, fo ;
- 104o. Breviarium, in membranibus, 1, fo ;
- 105o. Usage moderne de l'église de Lyon pour tous les jours de l'année depuis le 1er janvier 1741, 1, fo ;

Quatrième rayon

- 106o. Scotus in librum Sententiarum, 5, fo ;
- 107o. Traité de piété, ouvrage du XIVe siècle, 1, fo ;
- 108o. Sancti Isidori Hispalensis opera, in membranibus, 1, fo ;
- 109o. Biblia sacra, in membranibus, 1, fo ;
- 110o. Passion de N. S. et enterrement de la Sainte-Vierge, sur vélin, 1, fo ;
- 111o. Abrégé du droit civil, 1, fo ;
- 112o. Vision délectable, en espagnol, 1 fo ;
- 113o. Vies des saints, sur vélin, fig., 1, fo ;
- 114o. Historia Delphinstus, in membranibus, 1, fe ;
- 115o. Songe de Duvergier (sic), sur vélin, 1, fo ;
- 116o. Mariale, 1, fo ;
- 117o. Diurnale, 1, fo ;
- 118o. Mémoire concernant la province de Languedoc, par M. de Basville, 1, fo ;
- 119o. J.-C. dévoilé sous la loi nouvelle, par Benoît Puys, 2, fo ;
- 120o. Lamentation de saint Bernard, du XVe siècle, sur vélin, 1, fo ;
- 121o. Harangue du cardinal de Richelieu au Parlement, 1 ;
- 122o. Laudatio funebris Ludovici Magni, a Petro (sic) Porée, 1 ;
- 123o. Dissertation sur l'Apocalypse, vélin, 1, fo ;
- 124o. Livre de contemplation, du XIVe siècle, 1, fo ;
- 125o. Ancienne liève du chapitre des comtes de Lyon, réglée le 7 juillet 1672, 1, fo ;
- 126o. Biblia versibus latinis, in membranibus, 1, fo ;
- 127o. Pélerinage de la vie humaine, in membranibus, 1, fo ;
- 128o. Recueil de plusieurs pièces sur le concile de Trente, sur la grâce, sur la Genèse, etc., 1, fo ;
- 129o. Cantique des cantiques, 1, fo ;

Cinquième rayon

- 130o. Martyrologium romanum, in membranibus, 1 fo ;
- 131o. Epistolae Sti Paulini et Sti Aviti, Viennensis archiepiscopi, in membranibus, 1, fo ;
- 132o. Missale romanum, in membranibus, 1, fo ;
- 133o. Postilla in epistolam ad Titum, in membranibus, 1, fo ;
- 134o. Mémoire pour l'histoire du grand couvent de Paris par le P. Tartarie, 1, fo ;
- 135o. La vie de saint Bonaventure, par le P. Fahy, 1, fo ;
- 136o. Opus chirurgicum, 1, fo ;
- 137o. Lettres du P. Debry, missionnaire apostolique, au R. P Dumas, 1, fo ;

- 138o. Partie de l'ancien Testament, en italien, sur vélin, 1, fo ;
- 139o. Nuovo Testamento, in membranis. fig., 1 fo ;
- 140o. Missale Romanum, in membranis, 1, fo ;
- 141o. Speculum historiale, in membranis, 4, fo ;
- 142o. Affaires de la Chine, 1, fo ;
- 143o. Mémoire des dons gratuits accordés au Roi par le clergé depuis 1700 jusqu'en 1750 ;
- 144o. Recueil de plusieurs pièces, avec des figures, sur vélin, 1, fo ;
- 145o. Inventaire des archives de la province de Saint-Bonaventure, 1, fo ;
- 146o. Cérémonial de l'église de Lyon, 1, fo ;
- 147o. Biblia historialis, in membranis, 1, fo ;
- 148o. Mémoire de la province de Saint-Bonaventure, 1, fo ;
- 149o. Armorial consulaire de la ville de Lyon, 2, fo ;
- 150o. Preuves des privilèges des quatre grandes provinces des Cordeliers de France ;
- 151o. Apocalypsis, in membranis, 1, fo ;
- 152o. Missale 13ii saeculi, in membranis, 1, fo ;
- 153o. Pièces de poésie, 1, fo ;
- 154o. Épîtres de Sénèque, 1, fo ;

Sixième rayon

- 155o. Procès-verbaux de l'assemblée du clergé tenue à Orléans et ailleurs, 16, fo ;
- 156o. Cérémonie de l'élection de messieurs les prévôts des marchands et échevins de Lyon, 1, fo ;
- 157o. De constitutionibus apostolicis, 1, fo ;
- 158o. Sancti Gregorii expositio in Job, 1, fo ;
- 159o. Bibliotheca Rocheboniana, 1, fo ;
- 160o. Des entrées et des réceptions des princes dans la ville de Lyon, 1, fo ;
- 161o. Decretales Gregorii noni, in membranis, 1, fo ;
- 162o. Necrologium Guardianorum magni conventus Parisiensis, 1, fo ;
- 163o. Qualificationes 101 propositionum Quesnelli, 1, fo ;
- 164o. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue en l'archevêché de Paris aux mois de mars et d'avril 1681, 1, fo ;

Sans compter d'autres, disséminés dans le corps du catalogue, comme fol. 65 : « Psalmi Davidis, 1444, 1 fo » ; fol. 117 vo : « Relation de l'entrée et du séjour de Me infante, duchesse de Parme, à Lyon, 1732, cette dernière pièce est manuscrite » ;

Partie de celui des Grands-Augustins (Bibliothèque, no 1457), d'après lequel on peut énumérer :

- Fol. 9 vo. Missale romanum, in-fol., mss. sur vélin ;
- Fol. 10. Institutionum juris civilis synopsis, in-fol., mss. sur papier, 1 vol. ;
- Fol. 10 vo Cérémonial selon l'usage de l'église de Lyon, fait en 1708, in-fol, mss. sur papier, 1 vol. ;
- Fol. 15. Recueil de différentes pièces sur l'affaire de la régale, tant manuscrites qu'imprimées, dont la première : Mémoire de ce qui s'est passé à Rome et à Pamiers sur l'affaire de la régale, mss. ;
- Fol. 16. Abrégé de l'ancienne et nouvelle discipline de l'Église, touchant les bénéficiers du P. Louis Thomassin, 1o où il est traité de l'origine, progrès, droits,

privilèges, obligations des bénéfices ; 2o de leur vocation, élection, etc. ; 3o des biens temporels de l'Église ; 4o de la distribution et du saint usage de ces biens. L'abrégé pris sur la 2e édition à Paris, chez François Muguet, 1672, in-4o, 3 vol. mss. [nos 1015-1017] ;

- Fol. 30. L'abbé commendataire où l'injustice des commendes est condamnée par la loy de Dieu, par les décrets des papes et par les ordonnances pragmatiques et concordats des rois de France pour les deffendre contre la calomnie de ceux qui en prétendent autoriser l'abus, par le sr de Boisfranc. — 2e partie de l'abbé commendataire, par le sr Froimont, avec une réplique aux principales réponses qu'on a faites à la première partie, qui ont été débitées, écrites à la main ou dans l'entretien familier. Mss. sur l'imprimé de Cologne, Schouten, 1674, in-8o, 2 vol. ;
- Fol. 47. Joan. Chrysostomi Plantavisii Pausani (de la Pause), ord. S. Aug., provinciae Narbonae et Burgundiae, sermones dominicales et festivales per totum annum, mss. ann. 1617, in-4o, 1 vol. ;
- Éclaircissement du fait et du sens de Jansénius où l'on montre : 1o que ce n'est point manquer au respect et à la soumission que l'on doit au pape et aux évêques que d'éclaircir l'Église sur ce fait et qu'il ne s'y agit d'aucune question de droit ; 2o que les 5 propositions condamnées ne sont contenues dans le livre de Jansénius ny quant aux termes ny quant au sens ; 3o que les disciples de S. Augustin n'ont jamais soutenu ces propositions, ny quant aux termes ni quant au sens, ni reconnu qu'elles fussent de Jansénius ; 4o l'on examine tout ce qui a été allégué de l'histoire ecclésiastique pour autoriser le procédé que l'on tient sur le fait de Jansénius contre les livres, écrits et extraits de Mrs Pereyret, Morel, Chamillard, Annat, Amelote et autres, par Denys Raymond (Noël de La Lane), licentié en théologie. Cologne, 1660, manuscrit in-4o, 2 vol. ;
- Pièces du procez intenté par les religieuses de l'abbaye de Port-Royal de Paris aux religieuses de Port-Royal des Champs pour l'extinction et suppression du titre de l'abbaye de Port-Royal des Champs et union des biens et revenus de cette abbaye à celle de Port-Royal de Paris, depuis le commencement du procez en 1702 jusqu'à la fin en 1709, c'est-à-dire l'enlèvement et dispersion de toutes les religieuses de Port-Royal des Champs. Mss. in-4o, 1 vol. ;
- Recueil de pièces dans la 1re Deffense de M. Vincent de Paul, instituteur et premier supérieur général de la congrégation de la Mission, contre les faux discours du livre de sa vie publié par M. Abelly, ancien évêque de Rodez, et contre les impostures de quelques autres écrits sur ce sujet, 1668 ; — 2o réplique à l'écrit que M. Abelly, ancien évêque de Rodez, a publié pour deffendre son livre de la vie de M. Vincent ; — 3o factum pour les prestres de la congrégation du Calvaire et les hermites du Mont-Valérien, pour servir de réponse à l'écrit intitulé : Éclaircissement, etc., et au factum que les Jacobins réformés de la rue Neuve St-Honoré ont publié afin de justifier l'usurpation qu'ils ont faite de tout ce qui appartenoit à ces prestres et à ces hermites sur cette montagne ; — 4o le Calvaire prophané ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés du fauxbourg St-Honoré à Paris, adressé à eux-mêmes, poésie ; — 5o vers sur la paix de l'Église ; — 6o mémoire pour faire connoistre l'esprit et la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen, appelée l'Hermitage. In-4o, mss., 1 vol. ;
- Fol. 84 vo. Mémoires importants pour servir à l'histoire de la faculté de théologie de Douay, ensemble suyte de mémoires importants, etc., contenant une lettre aux docteurs en théologie de l'Université de Douay sur leur censure du 4 janvier 1696 contre la première partie de ces mémoires, etc., et un avis à la même faculté sur de pernicieuses erreurs contre la parole de Dieu qui se trouvent dans une thèse du 6 aoust 1696,

soutenue au séminaire du Roy, dont le sr Delcourt est président et le sr Locqueux, préfet, avec quelques autres pièces, 1695, 1696, in-4o, mss., 1 vol. ;

- Recueil de différentes pièces, au nombre de 100, sur des affaires et controverses du temps, dont la :
- 1o. Lettre de Jansénius, évêque d'Ypre, au pape Urbain VIII, contenant la dédicace de son livre intitulé Augustinus ;
- 2o. Lettre de M. Le Roy, abbé de Hautefontaine, à M. Nicole sur le parti que ce dernier avoit pris de se mettre sous la protection de M. de Harlay, archevesque de Paris, pour y trouver un asyle de paix et de repos ;
- 3o. Lettre de M. Nicole au sujet de celle qu'il avoit écrite à M. l'archevesque de Paris ;
- 4o. Lettre de M. Arnauld, du 17 janvier 1683 ;
- 5o. Extrait d'une copie faite sur l'original écrit de la main de M. Arnauld ;
- 6o. Explication de la 4e béatitude, par M. Arnauld ;
- 7o. Lettre de M. Arnauld à la tante de M. Hamelin, religieuse de P. R., au sujet de sa mère qu'elle avoit perdue ;
- 8o. Fin d'une lettre de M. Arnauld aux religieuses de P. R. des Champs ;
- 9o. Lettre de M. Arnauld au fils de M. Hamelin, âgé de 13 ans ;
- 10o. Traduction d'une lettre du cardinal Baronius à M. de Villars, archevesque de Vienne ;
- 11o. Lettre de M. Arnauld à M. Brousse, chanoine de St Honoré, et célèbre prédicateur ;
- 12o. Lettre de M. Deslions, doyen de l'église cathédrale de Senlis, à M. Le Camus, évêque de Grenoble, sur sa promotion au cardinalat, avec la réponse de l'Eminence ;
- 13o. Lettre de M. l'abbé de Rancé, abbé de La Trappe, à M. le maréchal de Bellefons ;
- 14o. Autre lettre de M. l'abbé de La Trappe à M. le maréchal de Bellefons ;
- 15o. Lettre de M. l'abbé de La Trappe à M. de St Vallier ;
- 16o. Lettre de M. de l'abbé de La Trappe à M. l'évesque de Meaux ;
- 17o. Lettre du même au même ;
- 18o. Lettre écrite de La Trappe ;
- 19o. Lettre écrite par le F. Maur Doucette, natif de Lyon, religieux de l'abbaye de Sept-Fons, cy devant novice de l'église de Pamiers, au P. Bartholomé, chanoine et infirmier de ladite église, de présent exilé à Gannap, servant de réponse à ce Père qui lui avoit écrit au sujet de sa retraite dans l'abbaye de Sept-Fons ;
- 20o. Lettre du R. P. dom Eustache de Beaufort, abbé de Sept-Fons, sur l'histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fons par le sr Drouet ;
- 21o. Lettre de dom Alexis, de la même abbaye, écrite à Lyon, sur la mort de D. Eustache de Beaufort, abbé et réformateur de Sept-Fons ;
- 22o. Lettre du P. Quesnel au Père Barneville de l'Oratoire ;
- 23o. Récit de ce qui s'est passé dans la persécution que l'Eglise a souffert en Irlande ;
- 24o. Lettre de M. l'archevesque de Cambray à l'évesque d'Arras sur la censure de son livre des Maximes des saints ;
- 25o. Lettre du Roy à l'archevesque de Paris, au sujet du livre de l'archevesque de Cambray ;
- 26o. Lettre de l'archevesque de Rheims à M. Vivant, prez du cardinal de Janson à Rome ;
- 27o. Avertissement de M. Delcourt, docteur de Douay, sur la lettre de M. l'archevêque de Rheims par un de ses amis qui estoit à Rome ;
- 28o. Lettre de M. Feuillet sur le fantôme du Jansénisme ;
- 29o. Lettre du même à Monsieur, frère unique du Roy ;
- 30o. Lettre du même à M. l'archevesque de Paris ;

- 31o. Lettre du même ;
- 32o. Lettre du même sur la fréquente communion ;
- 33o. Lettre d'un curé à M. Feuillet ;
- 34o. Lettre de M. Feuillet à un curé ;
- 35o. Lettre de M. Feuillet ;
- 36o. Réponse de M. Feuillet à une dame au sujet du luxe qu'il condamne seul ;
- 37o. Lettre écrite à une dame sur ce qu'elle ne pouvoit se résoudre à vivre chrétiennement ;
- 38o. Lettre de M. l'évesque d'Alet au Roy ;
- 39o. Relation d'un voyage au diocèse d'Alet, par MM. Gastaudi et Templé ;
- 40o. Lettre de M. l'évesque d'Alet au Roy sur le sujet de la régale ;
- 41o. Bref du pape Innocent à l'évesque d'Alet ;
- 42o. Mémoire touchant l'évesque de Pamiers ;
- 43o. Lettre de D. Jean Hadebert, chartreux, à un P. de l'Oratoire sur la mort du cardinal de Bérulle ;
- 44o. Lettre de la Mère Angélique de P. R. à la Reine mère ;
- 45o. Lettre de l'abbé de St Cyran à la Mère Agnès, abbesse de P. R. ;
- 46o. Lettre sur la conclusion de la paix des 4 évêques et de messieurs de Port-Royal ;
- 47o. Extrait d'une lettre écrite de Toulouse ;
- 48o. Lettre sur ce qui s'est passé avant et après la mort de l'évesque d'Alet ;
- 49o. Lettre sur la levée de l'interdiction des religieuses de Port-Royal ;
- 50o. Lettre de l'archevesque de Tours à la Reine ;
- 51o. De la simonie des religieuses pour la réception des filles avec une dot ;
- 52o. Mémoire de M. le prince de Conty sur ses obligations ;
- 53o. Mémoire instructif de l'Université de Paris contre les Jésuites.;
- 54o. Épitaphe de M. de Ste Marthe inhumé à P. R. des Champs ;
- 55o. Épitaphe pour la Mère abbesse Angélique Arnauld de P. R. ;
- 56o. Epitaphe pour M. de Sacy ;
- 57o. Epitaphe pour M. Arnauld de Luzancy ;
- 58o. Sonnet pour servir d'épitaphe sur le tombeau de M. l'évesque d'Alet ;
- 59o. Vers sur la conduite de Valbelle, successeur de l'évesque d'Alet ;
- 60o. Vers sous le portrait de M. de Sacy, par M. Le Tourneux ;
- 61o. Épitaphe de M. Antoine Le Maistre décédé à P. R. ;
- 62o. Épitaphe de M. Faydeau ;
- 63o. Mémoire sur la sépulture de M. Racine ;
- 64o. Aventure du P. Canaye, jésuite, chez le maréchal d'Hoquincourt ;
- 65o. Harangue du cardinal de Noailles à l'ouverture du clergé de France en 1710 ;
- 66o. Satyre contre les partisans ;
- 67o. Lettre de M. Fléchier, évêque de Nîmes, à M. Pelletier sur la vieillesse ;
- 68o. Extrait du Journal historique de Verdun du mois d'avril 1710 ;
- 69o. Lettre de la duchesse de Gesvres à M. de.... ;
- 70o. Réponse à la précédente lettre ;
- 71o. Epitaphium D. de Beaufort, abbatis Septemfont. ;
- 72o. Requête du bourreau d'Orléans contre les Jésuites d'Orléans ;
- 73o. Epitaphium Antonii Arnaldi satyricum ;
- 74o. Epitaphium ejusdem apologeticum ;
- 75o. Épigramme de Racine à l'honneur de M. Arnauld ;
- 76o. Épigramme de Boileau aux Jésuites sur son épître de l'amour de Dieu ;
- 77o. Balade sur Escobard, par M. de La Fontaine ;
- 78o. Mandement de l'évesque de Bethléem ;

- 79o. Oratio Clementis XI in honorem cardinalis de Tournon ;
- 80o. Le même discours en français ;
- 81o. Censure du P. Quesnel et de son livre par Ambroise, Jérôme, Augustin et Grégoire, etc. ;
- 82o. Epitaphium sereniss. ducis Burgundiae ;
- 83o. Le même, en français ;
- 84o. Épigramme sur la destruction de la fontaine de la Samaritaine ;
- 85o. Sur la même fontaine rétablie ;
- 86o. Dialogue entre le P. Tyrsis Gonzalez, général des Jésuites, et le recteur des Jésuites de Rome ;
- 87o. Dialogue entre le P. Letellier, le P. de La Rue et le P. de La Ferté, jésuites ;
- 88o. Lettre d'un ecclésiastique à M. l'évesque de Meaux ;
- 89o. Pasquinade sur la promotion du P. Tolomei au cardinalat ;
- 90o. Extrait du Dictionnaire de Bayle sur le nom de St Ignace de Loyola ;
- 91o. Lettre du P. Quesnel à un de ses amis de Lyon ;
- 92o. Plusieurs vers pour le portrait du P. Quesnel ;
- 93o. Réponse à la 9e lettre imaginaire ;
- 94o. Examen de la précédente réponse adressée à l'auteur de la réponse ;
- 95o. Réponse à l'auteur de la lettre contre les hérésies imaginaires et les visionnaires ;
- 96o. Réponse à la lettre adressée à l'auteur des hérésies imaginaires ;
- 97o. Oraison funèbre du cardinal de Tournon, prononcée à Rome le 27 novembre 1711 ;
- 98o. Réflexions sur la persécution et la mort de ce pieux cardinal ;
- 99o. Gazette d'Hollande de 26 may 1713, extrait d'une lettre de Rome ;
- 100o. Harangue au sujet de la paix, faite au Roy par le cardinal de Polignac à la teste de l'Académie ;

soit 12 ouvrages ou recueils, alors que les indications de provenance attribuent aux Augustins 37 volumes divers (nos 172, 206, 211, 214, 507, 508, 532, 533, 534, 650, 756, 878, 898, 988, 1059-1081) ; il nous manque, il est vrai, au moins un volume de leur catalogue, mais, à considérer l'importance de cette bibliothèque, on peut conclure que seule une faible partie de la collection nous est parvenue.

Il en est de même pour celles des Dominicains, représentée par les nos 3, 4, 144, 637, 663 ; des Récollets, nos 1013, 1206, 1207, 1230, 1232 ; des Missionnaires de Saint-Joseph, nos 138, 196, 260, 301, 321, 322, 421, 543, 570, 676, 684, 901, 919, 1226, 1244 ; du séminaire de Saint-Irénée, nos 190, 192, 252, 298, 299, 615, 683, 706, 716, 785, 788-810, 834, 940, 1201, 1202, 1208, 1213, 1218, 1220, 1295, 1328, 1345 ; des Feuillants, nos 1296, 1322 ; des Minimes, nos 365, 378, dont les catalogues n'ont pu être retrouvés.

Il existe, il est vrai, des listes pour l'un des couvents de la Visitation, celui de Sainte-Marie des Chaînes, (■), mais dressées de telle sorte que la distinction des manuscrits y est fort difficile ; les trois couvents de cet ordre sont représentés par un seul volume, le no 1222 ; le couvent des Cordeliers de Saint-Bonaventure, qui, à lui seul, possédait plus de 164 manuscrits, n'est même pas mentionné (■).

On peut passer sous silence les Augustins de la Croix-Rousse (■), dont la merveilleuse collection de 216 manuscrits orientaux, grecs, latins, français, italiens et espagnols, a pu être dispersée vers la fin du XVIIe siècle (■) ; les Célestins, supprimés bien avant la Révolution et dont la bibliothèque, de plus de 3,000 volumes, paraîtrait, d'après le récolement de 1771

(Archives du Rhône, p. 45), n'avoir renfermé qu'un seul manuscrit : « Succession aux duchés de Lorraine et de Bar, manuscrit, 1 vol. in-fo » ; mais on ne peut rationnellement s'expliquer que tous les autres ne soient pas au moins représentés par une épave.

Pour les anciennes bibliothèques publiques, les renseignements ne sont pas plus précis ; le catalogue de la bibliothèque du Concert est actuellement perdu. De celle du petit Collège, ou collège Notre-Dame, il nous en reste un de 1762, conservé aux Archives du Rhône, mentionnant seulement, au fol. 9, un manuscrit, l'« Histoire de la maison de l'Enfance de la ville de Toulouse, manuscrite, in-8o » ; par contre, un autre catalogue (fonds Coste, no 1080), non daté, mais certainement de la fin du XVIII^e siècle, permet d'établir la liste suivante :

- Page 6. Recueil de différens traités de mathématique, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 36. Francisci a Sancto Nazario repetitio ad titulum Digest. de damno infecto, manuscrit ;
- Page 46. Manuductio ad jurisprudentiam, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 52. Commentaria, recitationes et questiones juris civilis, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 69. Recueil des arrêts de M. de Lamoignon, 1 vol., manuscrit ;
- Page 72. Opuscules du droit françois contenant un répertoire des sources où l'on peut puiser la connoissance de tout ce qui concerne le droit public de la France, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 85. Coutumier de Neufchâtel, écrit par Abraham Pury, 1699, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 86. Procès verbal de la conférence entre les commissaires du Roi et ceux du Parlement pour la composition de l'ordonnance d'avril 1667, 1 vol., manuscrit ;
- Page 87. Anciennes ordonnances concernant les monnoyes, extraites d'un vieux manuscrit de 1378, manuscrit ;
- Page 93. Statuts du monastère de St-Antoine, manuscrit en vélin ;
- Page 104. Concilium Parisiense, autoritate Caroli sexti congregatum anno 1407, manuscrit, 3 vol. ;
- Procès verbal de l'assemblée du clergé de France de 1585 et 1586, manuscrit, 1 vol. ;
- Procès verbal de l'assemblée du clergé de France de 1681, manuscrit, 1 vol. ;
- Mémoire touchant les biens aliénés de l'Église, 1703, manuscrit, 1 vol. ;
- Traité de ce qui a été cru et pratiqué dans tous les temps au sujet de la juridiction criminelle sur les ecclésiastiques. Procès criminels des évêques. De 1697, manuscrit, 1 vol. ;
- Concordat entre Léon X et François I, avec tout ce qui s'est fait pour empêcher son effet, manuscrit, 1 vol. ;
- Origines jurisprudentiae universae canonicae et civilis, tome premier, manuscrit, 1 vol. ;
- Sommaire des quinze registres touchant les libertés de l'Église gallicane qui sont dans la Bibliothèque royale et qui ont été tirés du Trésor des chartes et disposés par ordre des règnes par M. Dupuy, peu avant sa mort, manuscrit, 1 vol. ;
- Page 106. Opuscules ecclésiastiques recueillis des constitutions, etc., ouvrage manuscrit, 1 vol. ;
- Traité des dixmes et des réparations des bénéfices, par Le Merre, 1 vol., manuscrit ;
- Page 107. Sur la question de la supériorité des conciles ou du pape et sur l'infailibilité, ouvrage manuscrit ;
- Page 108. Summa de casibus fratris Astesani, ordinis Minorum, anno 1407, 1 vol. ;
- Page 109. Divers écrits de droit canonique en manuscrit, 2 vol. ;
- Remarques sur les canons attribués aux Apôtres et sur les conciles, ouvrage manuscrit, 1 vol. ;

- Carthusianorum statuta antiqua, manuscript, 1 vol. ;
- Page III. Remarques sur le Décret de Gratien, ouvrage manuscript, 1 vol. ;
- Page 153. Catalogue manuscript du collège Notre-Dame, depuis 1763 jusqu'en 1787, 1 vol. ;
- Histoire de la maison de l'Enfance de la ville de Toulouse, manuscrite.

La bibliothèque du collège de la Trinité, enrichie par le Consulat, aujourd'hui grande Bibliothèque de la ville, devrait avoir vraisemblablement conservé la collection de ses catalogues ; il ne nous en est pourtant parvenu que des débris :

1o. Le catalogue de la bibliothèque de l'archevêque Camille de Neuville (☐), léguée au Collège, qui présente un certain nombre d'articles précieux :

- Fol. 2 vo. Un Pontificale fol., écrit à la main, avec des figures sur le vélin, en bazane verte, estimé 25 livres [no 565] ;
- Fol. 9. Un de Vita Patris PetriCotoni, écrit à la main, fol., bazane rouge, estimé trente sols [no 221] ;
- Fol. 10. Un Liber officiorum, écrit à la main, figures en taille douce, couvert de velours, avec la garniture d'argent, estimé trente livres ;
- Fol. 21. Un Les noms et armes des chevaliers de l'ordre du St Esprit dans l'année 1662, écrit à la main, enluminez, veau, neuf livres [no 927] ;
- Fol. 22 vo. Un Généalogies des maisons de Blanchefort et de Créquy, fol., écrit à la main, avec leur blasons enluminez, 1629, marroquin du Levant, estimé douze livres ;
- Fol. 23. Un Mémoire de La Rochefoucault, écrit à la main, fol., marroquin du Levant, trois livres ;
- Fol. 24 vo. Un Divus Chrisostomus in Mattheum, fol., écrit à la main sur du vélin, estimé douze livres ;
- Fol. 26 vo. Un Virgillii opera, fol., écrit à la main, sur du vélin, avec des mignatures, couvert de velours, estimé quinze livres ;
- Fol. 27 vo. Un Philosophie, écrite à la main, estimé vingt sols ;
- Fol. 28 vo. Un manuscrit en gothique pour les choses de la marine, relié, vieux, fripé, estimé dix sols ;
- Un livre d'arithmétique, écrit à la main, dix sols ;
- Fol. 29. Un Missale romanum, fol., écrit à la main sur du vélin, lettre gothique, figures en mignature, estimé douze livres ;
- Fol. 33 vo. Quatre vieux livres, écrits à la main, sur le droit, fol., estimé vingt-quatre livres ;
- Fol. 40 vo. Un Augustinus de Civitate Dei, fol., sur le vélin, écrit à la main, estimé neuf livres ;
- Fol. 41. Un Breviarium romanum, in-4o, sur le vélin, mignatures, écrit à la main, couvert de velours cramoisy avec des agraffes d'argent, estimé vingt-cinq livres ;
- Fol. 41 vo. Un Pontificale romanum, in-4o, sur le vélin, écrit à la main, bazane, estimé trois livres ;
- Fol. 42 vo. Deux Biblia sacra, sur le vélin, écrit à la main, 8o, estimé quinze livres ;
- Fol. 43. Quatre Heures sur du vélin, écrites à la main, mignatures, 8o, estimé douze livres ;
- Idem, in-8o de mesme, estimé trois livres ;
- Une Bible, écrite à la main sur le vélin, in-8o, estimé trois livres ;
- Fol. 48. Un livre de cartes à la main, baz., estimé une livre ;

- Fol. 59 vo. Un livre écrit à la main, sur le vélin, de médecine, figures, estimé cinq livres ;
- Un manuscrit sur le papier de mathém., fol., bazane, estimé dix sols ;
- Fol. 75. Un manuscrit sur Épicure (compris dans un lot à six livres) ;
- Fol. 78. Un édit du Roy pour lever le droit de gabelle, in-8o, écrit à la main sur le vélin (compris dans un lot à cinq livres) ;
- Fol. 80 vo. Deux paquets de livres écrits à la main, de différente grandeur et de différentes matières, estimé six livres.

A cette liste on pourrait ajouter d'autres articles (peut-être des imprimés sur vélin), non spécialement désignés comme manuscrits, mais dont quelques-uns peuvent pourtant être reconnus dans le catalogue actuel :

- Fol. 28 vo. Un livre en vélin, de plusieurs plans de villes de France, deux livres [no 178 ?] ;
- Fol. 42 vo. Un Heures en vélin, avec mignature, in-8o, parchemin, marroquin, estimé trois livres ;
- Fol. 40. Un premier volume de Froissard, gothique, fol., estimé une livre ;
- Deux quatriesme volume de Vincent de Beauvais et un cinquiesme gothique, fol., estimé une livre ;
- Fol. 51. Un Bullarium Lugdun., fol., sur le vélain, en bazane, estimé une livre dix solz ;
- Fol. 59 vo. Un autre livre sur du vélin en mignature, dédié à Charles huictiesme, fol., estimé douze livres ;
- Un Oronty, quadratura circuly, fol., p. 1544, sur le vélain, couvert de velours, estimé quatre livres dix sols ;
- Fol. 61. Un Chroniques de France, fol., 2 vol. sur le vélain, p. grand parchemin, fig., parch., carton, estimé vingt-quatre livres ;
- Fol. 61 vo. Un Généalogie de l'illustre maison de Harlay, fol., en vélain, mignature, estimé vingt livres [no 934] ;

2o. La liste donnée par le P. de Colonia en 1730, dans son Histoire littéraire de la ville de Lyon, t. II, p. 763-765 :

« Le Père de Moyria-de-Mailla, missionnaire de la Chine, a fait, en françois, en trois ou quatre tomes in-folio, un abrégé exact de ces trente volumes chinois (histoire générale de la Chine). Il a mis à la tête du livre une grande carte de la Chine, que lui et le Père Regis ont levé par l'ordre de l'empereur, avec des dépenses et des soins immenses. Cette carte est accompagnée de quantité de figures qui représentent les armes des Chinois, leurs chars, leurs habits de cérémonies, leurs instrumens de mathématiques, leurs étendarts, etc... Je dois joindre à ces histoires chinoises deux autres ouvrages manuscrits, composez à Pe-Kin, et envoyez en original par le Père Dentrecolles, lyonnois de naissance, qui en est l'auteur. Le premier est un Traité en forme de dialogue contre les mahométans, dont la secte s'est prodigieusement multipliée dans la Chine. Le second est un Traité sur les différentes monnoyes, qui ont eu ou qui ont encore cours dans la Chine...

Les autres manuscrits chinois, hébreux, arabes, syriaques, cophtes, grecs, latins, françois, italiens, provençaux, ne sont pas considérables par leur nombre qui ne monte qu'à trois ou quatre cents, mais il y en a tels dans ce petit nombre qui méritent d'être connus du public. 1o Le livre des Évangiles, écrit sur le parchemin en beaux caractères carlovingiens et écrit, selon

toutes apparences, de la main même de saint Agobard, dans le IXe siècle ; 2o Un pseautier cophte très antique ; 3o Des homélies grecques et des sermons de saint Basile, qui paroissent être du Xe siècle, aussi bien que le psautier cophte ; 4o Un livre des Évangiles sur le parchemin, que feu M. Baluze, visitant cette bibliothèque, en 1701, jugea être de huit cents ans ; 5o et 6o Une Bible sur parchemin, en deux grands volumes in-fo, et une collection de canons antiques que le même M. Baluze jugea avoir environ six cents ans d'antiquité ; 7o Les offices de l'église caldéenne, écrits vers l'an 1137 en langue caldéenne ou ancienne syriaque, par Micael, prêtre et religieux ; 8o Explication des mystères de notre foi, en vers provençaux..... 9o Un Pline sur vélin, d'environ quatre cents ans, cité par le P. Hardouin ; 10o Un Saint Augustin, de la Cité de Dieu, du même tems et de la même forme ; Un herbier sur vélin, avec les figures qu'on juge avoir six siècles d'antiquité. Le manuscrit dont il nous reste à parler n'est qu'un bréviaire et un bréviaire du quinzième siècle ; mais, ce qu'il perd par le défaut d'antiquité, il le regagne du côté de la magnificence, qui va au delà de ce qu'on pourroit s'en figurer. Ce bréviaire appartenoit, il y a un peu plus de trois siècles, à Henry V, roi d'Angleterre, qui mourut à Vincennes en 1422..... Une ancienne liturgie grecque, sur un beau vélin historié en or et qu'on juge être du Xe ou XIIe siècle ; les Quatre évangiles en grec et sur un parchemin qui paroît être encore plus antique ; l'Alcoran sur un vélin très délicat et tout brillant d'un bout à l'autre de caractères et de divers ornemens relevez en or.

Je pourrais placer parmi nos livres singuliers certains autres manuscrits ou livres imprimez qu'on regarde aujourd'hui comme des bijoux de bibliothèque, comme plusieurs poètes et romans gaulois sur vélin..... ; les vieilles annales de France en grand parchemin..... » ;

3o. Le catalogue de la bibliothèque publique de l'hôtel de Fléchères, dressé par le garde concierge Devers, de 1737 à 1740, pour les volumes in-fol. et in-4o, dans lequel on relève (no 1714 (■)).

- Fol. 5. Abbates ecclesiae romanae, manuscript, 1 vol. ; Fol. 10. Biblia sacra manuscripta, 1 vol., 1467 ; Fol. 14. Commentaria juris civilis, manuscript, 1 vol. ;
- Concilium Parisiense, manuscript, 3 vol., 1407 ;
- Fol. 16. De tristibus Galliae, in 4 libr. en vers, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 32 vo. Missale de messire de Villars, arch. de Vienne, manuscript en vélin, 1 vol. ;
- Fol. 34. A Sto Nazario (Francisci) repetitio ad titulum Digesti de damno infecto, 1 vol. manuscript [no 372 ?] ;
- Fol. 35. Origenis jurisprudentia universa, 1 vol. manuscript ;
- Fol. 55 vo. Arretz de M. de Lamoignon, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 56. Assemblée du clergé 1580, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 57. Bélisaire, tragi-comédie, ms. ;
- Fol. 58 vo. Chariot triomphant de l'Antimoine, par B. Valentin, ms. ;
- Chronique de l'abaye d'Ainay, par de la Mure, manuscript, 1 vol., 1625 ;
- Fol. 59. Concordat fait à Boulogne entre le pape Léon X et le roy François Ier, manuscript, 1 vol., 1516 ;
- Conférences sur l'ordonnance nouvelle du mois d'avril 1667, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 59 vo. Coutumes de Neuchatel, par Abraham Pury, manuscript, 1 vol. Neuchatel, 1699 ;
- Fol. 62 vo. Doctrinal de sapience, par Guy de Roye, archevêque de Sens, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 63. Établissement de l'ordre militaire de St Jean de Jérusalem, manuscript, 1 vol., 1493 ;

- Évaluation des offices de France, manuscrit, 1 vol., 1662 ;
- Fol. 64 vo. Le grand œuvre, manuscrit avec figures, 1 vol. ;
- Fol. 65 vo. Histoire des doyens de l'Église de Lyon, par de la Mure, manuscrit, 1 vol., 1675 ;
- Fol. 66. Histoire de la pairie de France, d'Angleterre et de l'origine des grands d'Espagne, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 69. Inventaire des clauses remarquables des pièces du recueil de l'Église gallicane, par M. Dupuy, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 70. Le reclus de Moliens, manuscrit, 1 vol. ;
- Lettres de Me Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, écrites au Roy et aux ministres pendant son ambassade de Rome, en 1635 et 1637, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 71o. Manuscrit sur l'histoire de France, dédié à M. de Villeroy ;
- Mémoire pour le commerce de France, manuscrit, 1 vol. ;
- Mémoire pour la primatie, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 71 vo. Mémoire touchant les biens aliénez de l'Église, et dans le même volume, histoire des conciles, manuscrit, 1 vol., 1703 ;
- Fol.72 vo. Opuscules du droit françois, manuscrit, 1 vol., 2 exemplaires ;
- Opuscules ecclésiastiques (porté aux in-4o), manuscrit, 1 vol. ;
- Ordonnances de la Chambre des monnoyes, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 73 vo. Ovide, Métamorphoses en vers françois, mss. sur vélin, 1 vol. ;
- Fol. 74 vo. Pratique de la juridiction criminelle sur les ecclésiastiques ; ensemble les procès criminels des card., arch. et évêques, même des papes, pour toutes sortes de crimes, 1 vol. manuscrit, 1697 ;
- Fol. 75. Procez verbal du clergé de France, 1585 et 1586, 1 vol. manuscrit ;
- Procès verbal de l'ordonnance de 1667, manuscrit et rédigé par M. Foucault, 2 vol. en 1 ;
- Le même, en deux volumes, manuscrit, 2 ;
- Procès verbaux en 1681, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 77 vo. Relation du voyage de M. de Chaumont à Siam, manuscrit ;
- Fol. 78. Roman des déduits, par Gace de la Bigne, chapelain du roy Jean, roy de France, commencé à Cheldefort en Angleterre, l'an 1359, en vers, vélin, 1 vol. ;
- Fol. 79. Sydrach le Philosophe de toutes choses. Ms. sur vélin, 1 vol. ;
- Fol. 80 vo. Traité de l'état de la France, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 106. Antiphonarium, manuscrit en vélin gothique, 1 vol. ;
- Fol. 108 vo. Barbay philosophia, vel commentarii in Aristotelis philosophiam, manuscrit, 4 vol., 1663 ;
- Fol. 111 vo. Breviarium gothique, vélin, manuscrit, 1 vol. (Entre parenthèses : porté à Psalmi.)
- Fol. 122 vo. Decreta Societatis Jesu, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 124 vo. De Villanova (Arnaldi) tractatus de arte cognoscendi venena, 1 vol. 1473, manuscrit (ce mot rayé) ;
- De Voragine, Legenda aurea Sanctorum, 1 vol., 1444 ;
- Fol. 128. Epistolae catholicae. Mss. sur vélin, 145 pages ;
- Fol. 131 vo. Formularium diversorum instrumentorum officii secretarii archiepiscopi. Mss. ;
- De fortificationibus, manuscriptum, 1 vol. ;
- Fol. 144 vo. De laudibus Achillis de Harlay, episcopi, 1 vol., manuscrit ;
- Fol. 145 vo. Liber Dialogorum B. Gregorii papae, manuscrit en vélin ;
- Fol. 155 vo. Philosophia manuscripta ex Aristotele expressa, 1 vol. ;
- Phisica manuscripta, 1 vol. ;

- Fol. 157. Un mss. latin sur vélin contenant des pseumes, 1 vol. ;
- Autre mss. sur vélin contenant des Heures avec vignettes, dont l'écrivain est Jean Geraudi, en 1411, 1 vol. ;
- Fol. 159 vo. Ratio docendi a Jesuitis servanda, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 166. Soliloquium in psalmo, manuscript, vélin, 1 vol., (article rayé avec cette mention : Porté aux Pseumes latins) ;
- Fol. 167. Statuta ecclesiae Lugdunensis, vélin, manuscript gothique, 1 vol. ;
- Statuta Monasterii Sti Antonii, mss. sur vélin ;
- Fol. 172 vo. Varro (Marc. Terent.) de rustica re, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 182. Abrégé de l'histoire de sœur Alix de Tézieux, religieuse de St Pierre de Lyon, par Adrien de Mossaber (sic), manuscript, 1 vol., Paris, 1528 ;
- Fol. 183. Apologie pour Mlle d'Orléans, mss. ;
- Fol. 185. Art de trancher la viande et les fruits, manuscript et figures, 1 vol. ;
- Avis touchant l'opéra, manuscript ;
- Fol. 187 vo. Chroniques du pays de Vaud, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 189 vo. Cours de mathématique, manuscript, 2 vol. ;
- Fol. 192. Dialogue de Silène et de Mercure, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 193 vo. Diverses questions du droit canon, 2 vol., manuscript ;
- Fol. 196 vo. Franchises du Dauphiné, mss. sur vélin ;
- Fol. 198. Histoire amoureuse de France, manuscript, 1 vol. ;
- Histoire des amants fortunés, 1 vol. ;
- Fol. 206. Idée de l'étude d'un honnête homme, manuscript, 1 vol. ;
- Idée parfaite d'un bon gouverneur prise sur M. d'Alincourt, manuscript, 1 vol., 1642 ;
- Fol. 208. Le ciel ouvert à tous les hommes, manuscript, 1 vol. ;
- Le riche vase d'or, à M. d'Alincourt, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 208 vo. Liève de la baronie du Beaujolois, 1 vol., manuscript ;
- Livre en vélin, manuscript, sans titre, 1 vol. ;
- Fol. 210. Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon, par le sr Thomas, 1 vol., manuscript, 1742 ;
- Fol. 216. Pastorale sur le gouvernement de Mgr d'Halincourt, manuscript ;
- Fol. 217. Pièces de poésies manuscrites en 1697 et 1720, etc., qui contiennent : Les moines, comédie, — Le Philotanus, poème de l'abbé de Grécourt, — La réponse de M. Despréaux aux Jésuites sur leur critique contre un de ses ouvrages, et la Chambre de Justice d'amour, 1 vol. (Note en regard : ôté par M. Brossette en 1741, comme livre prohibé).
- Fol. 218. Poème sur la grâce, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 218 vo. Préjugés légitimes contre le Jansénisme, manuscript, 1 vol. Cologne, 1685 ;
- Prévarications du Père La Chaise, jésuite, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 219 vo. Prophéties de Nostradamus, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 221. Recueil de censures de plusieurs livres par la faculté de théologie de Paris, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 224 vo. Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont vers le roy de Siam, manuscript, 1 vol. (article bâtonné).
- Fol. 225. Remarques sur les canons attribuez aux Apostres et sur les conciles, manuscript, 1 vol. ;
- Remarques sur le Décret de Gratien, 1 vol., manuscript ;
- Fol. 225. Remarques sur l'histoire ecclésiastique, 1 vol., manuscript ;
- Roland furieux de Lois Arioste, mis en françois, manuscript, 1 vol. ;
- Fol. 230 vo. Traité des dixmes, par Le Merre, manuscript, 1 vol. ;

- Fol. 231 vo. Traité sur la supériorité des conciles et sur l'infailibilité prétendue du pape, manuscrit, 1 vol. ;
- Fol. 234 vo. Voyage d'Italie, manuscrit.

Il existait certainement des catalogues plus anciens de la bibliothèque du collège de la Trinité, mais les Jésuites, paraît-il, lors de leur expulsion en 1762, considérèrent comme leur propriété particulière la bibliothèque de cet établissement et emportèrent ou tentèrent d'emporter un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels bien probablement les catalogues rédigés au commencement du XVIII^e siècle (■). Les Lyonnais, le Consulat et la Sénéchaussée en jugèrent autrement et une enquête judiciaire fut ouverte. De cette enquête, dont on pourrait probablement retrouver d'autres traces, il nous reste notamment le « Mémoire instructif pour messieurs les juges en la sénéchaussée de Lyon qui ont apposé le scellé sur la bibliothèque du collège de la Trinité de lad. ville, occupé cy devant par les Jésuites, donné au mois d'avril 1762 par M. Pierre Adamoli, ancien conseiller du Roi et grand maître des ports, ponts et passages de Lyon et provinces de Lyonnais, Forest et Beaujolois. » (Bibl. du Palais Saint-Pierre, ms. no 79, fol. 45-54).

Dans ce mémoire, Adamoli, le donateur de cette autre bibliothèque qui a servi à constituer la bibliothèque actuelle du Palais Saint-Pierre, insiste sur ce point que les livres vus par lui en 1761 doivent se retrouver au collège de la Trinité en avril 1762, et il donne des listes d'imprimés, mentionnant les grands corps d'ouvrages, les Pères grecs et latins, les conciles, « la collection entière des mémoires et procès-verbaux du clergé de France, environ 80 volumes tant fo que 4o » ; citant Colonia (Hist. littéraire, t. II, p. 757-767), il dit : « L'aveu sincère que fit alors le R. P., il y a trente ans, ne peut être suspect ni susceptible aujourd'hui d'erreur ni de désaveu, puisqu'on témoigne que ces mêmes livres y étoient encore, il y a six mois, en 1761 ». Il établit une liste des manuscrits qui, à son sens, sont les plus précieux et ajoute en nota et en post-scriptum des renseignements qui, s'ils ne pouvaient alors être de grande utilité pour les magistrats de la sénéchaussée, n'en sont pas moins maintenant précieux pour l'histoire de la grande Bibliothèque de Lyon.

Manuscripti rarissimi.

Le Roman de la Rose, mss. sur vélin, orné de belles mignatures peintes en or et en couleur, grand fol., très rare ;

Un herbier peint sur vélin ; on juge par les figures des plantes que cet herbier a environ 600 ans, fol., mss. ;

Un Bréviaire mss. sur vélin, qu'on juge du XV^e siècle ; il appartenait, il y a plus de 350 ans, à Henry V, roi d'Angleterre, qui mourut à Vincennes en 1422. On voit à la tête les armes de France et d'Angleterre. Ce Bréviaire est très gros et écrit sur un vélin très fin ; il est semé d'un bout à l'autre d'une quantité prodigieuse de vignettes en forme de cartouches, peintes et dorées, d'un goût exquis, présent fait par le P. de La Chaise, jésuite ;

Les quatre Évangiles en grec, sur vélin, mss. antique, extrêmement rare ;

Une ancienne liturgie grecque, mss. sur beau vélin, historié en or, qu'on juge du XII^e siècle, extrêmement rare ;

L'Alcoran de Mahomet, mss. sur vélin, orné de migniatures en or et en couleur, extrêmement rare ;

Le livre sur les Évangiles, mss. sur vélin, en beau caractère carlovingien, écrit de la main de St Agobard, archevêque de Lyon, dans le IXe siècle, fol., extrêmement rare ;

Un Psautier cophte, mss. sur vélin, très antique, extrêmement rare ;

Des homélies grecques et des sermons de St Basile, mss. qui paroissent du Xe siècle, extrêmement rare ;

Une Bible, mss. sur vélin en deux gros vol. fol., avec une collection des canons antiques, mss. sur vélin du XIe siècle, extrêmement rare ;

Les offices des églises chaldéennes ou anciennes syriaques, par Micael, prêtre et religieux, 80, extrêmement rare ;

Explication des mystères de notre foi, en vers provençaux, mss. de 1288, très rare ;

Publii Virgilii Maronis opera omnia, mss. sur beau vélin, avec de belles et grandes migniatures peintes en or et en couleur, fol., couvert en velours cramoisi, extrêmement rare ;

L'on doit y trouver environ 350 manuscrits sur différentes matières intéressantes, qui sont tous fort rares, comme chinois, hébreux, arabes, syriaques, cophtes, grecs, latins, françois, italiens et provençaux, et particulièrement un manuscrit in-folio sur papier fin qui peut être chinois, contenant une histoire de la Chine lors de la révolution de la conquête qu'en firent les Tartares, écrite par les PP. Jésuites, missionnaires de ce vaste empire...

Nota. Si les Jésuites de Lyon objectent que le P. Tolomas, jésuite et bibliothécaire depuis 7 à 8 années, a ajouté pour 18 à 20 mille francs de livres dans le courant de son exercice, qu'il a aquis ou brocanté, l'on peut répondre affirmativement qu'on est en état de prouver qu'il n'a jamais employé un denier des revenus de la maison du collège, que non seulement ses supérieurs ne lui en donnoient pas la faculté, bien au contraire ; cela lui étoit deffendu de même qu'à eux, et qu'ainsi il n'y avoit jamais eu aucun fond annuel ni autrement sur les revenus dud. collège assignés à fournir en achats de livres pour l'agrandissement de lad. bibliothèque ; c'est un aveu fait et souvent réitéré par lui et par son devancier feu le P. Jouve, à différentes personnes qui l'attesteront. Il est vrai seulement qu'au profit de lad. bibliothèque il touchoit annuellement en argent la somme de 300 livres lèguée par feu Sr Perrachon, citoyen de lad. ville, décédé en 1700. Il avoit légué pareillement audit collège (on peut assurer que ce legs fut fait aux Jésuites et non au collège ; malheureusement, et même on l'assure, ce bon citoyen ne pouvoit pas prévoir la destruction des Jésuites en 1762 ; s'il avoit été inspiré du don de prophétie, il se seroit énoncé différemment) tous ses livres, qui étoient nombreux, avec la clause de mettre ses armes sur le plat de tous ceux qu'on aquéreroit avec lad. rente de 300 l., dont il fit les fonds à l'Hôtel-Dieu de cete ville. En chargeant MM. les recteurs de cette maison de payer lad. rente perpétuelle, il leur ordonna de veiller à l'exécution de ses volontés sur led. emploi. Il est également certain que le P. Tolomas, dans le cours de son exercice, a sorti de lad. bibliothèque pour 15 ou 16 mille francs de livres en tout genre de littérature, seulement les exemplaires doubles, même plusieurs triples et quadruples très inutiles, provenans des dons ou legs faits par différens citoyens de cette ville, lesquels livres doubles et triples ont été vendus à plusieurs personnes, libraires et autres qu'on pourrait citer, et fait

vendre dans des ventes publiques à l'enchère, ce qui est fort aisé de prouver. L'on peut dire de plus que le produit en argent de ces différentes ventes a été réellement employé à l'achat de très beaux et bons livres, nouvellement incorporés dans lad. bibliothèque, qui y manquoient. Telle est la source d'où le P. Tolomas a tiré les fonds de 18 à 20 mille l. mentionnés cy dessus, ce qui est un fait notoire...

Post-scriptum. Henri III, pour gratifier le P. Edmond Auger, son confesseur (le P. Auger, ancien provincial de Lyon, avoit été revêtu de tous les pouvoirs de son général pour traiter avec les magistrats consulaires de lad. ville de la remise du collège de la Trinité), avoit enrichi cette bibliothèque naissante d'un grand nombre de livres choisis et surtout de controversistes, d'interprètes de l'Écriture, de saints Pères et de canonistes, les trois couronnes que ce roi prit pour sa devise après son retour de Pologne se voyant encore sur la couverture de ces livres avec ces paroles sur la troisième couronne qui est élevée au dessus des deux autres, Manet ultima cœlo. (Hist. littéraire de Lyon, par le P. de Colonia, tome 2e, pag. 761, 675 et 688).

L'on peut encore citer ici ce que dit le P. Louis Jacob, religieux carme, dans son Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui sont en Europe. Voici ses propres paroles pour Lyon, page 664, 2e partie, in-8o : « La plus célèbre bibliothèque de la ville de Lyon est celle du collège des Pères Jésuites, qui, pour la quantité de ses livres, ne cède à beau coup de France, car elle se peut vanter d'avoir plusieurs livres qui viennent de la libéralité du grand roi Henry IV et de diverses autres personnes de condition. Cette année 1644, le feu s'étant pris dans le collège, quelques livres de cette bibliothèque qui étoient dans des chambres particulières y sont périés » (ce ne pouvoit être que quelques livres classiques à l'usage des régens dud. collège).

On voit clairement par le récit de ces deux auteurs non suspects que cette bibliothèque, depuis sa naissance, a été considérablement gratifiée par nos rois Henry III, Henry IV et Louis XIV et par diverses personnes de condition et autres citoyens de cette ville (même les magistrats consulaires ou corps de ville ont donné pendant plusieurs années une somme annuelle de 300 l., qu'ils augmentèrent ensuite à 450 l. pour réparer le tort de l'incendie arrivé à lad. bibliothèque), dont l'intention n'a jamais été sûrement que leurs dons faits à cette bibliothèque (tous ces bienfaiteurs ont toujours regardé la bibliothèque de ce collège comme un dépôt consacré à jamais au public) passassent un jour dans un pays étranger, comme les Pères Jésuites ont prétendu l'exécuter furtivement et nuitamment, cejour d'huy, époque de la révolution de l'extinction de leur ordre en France. »

Adamoli termine son mémoire par un état estimatif et du nombre de volumes (45,000) et de leur valeur, environ 150,000 livres, y comprenant pour 40,000 livres la « bibliothèque de Camille de Neuville, ancien archevêque de Lyon, léguée par son testament au collège de la Trinité tenu par les Jésuites et non aux Jésuites nominativement » ; non sans revenir encore sur les ventes faites par le P. Tolomas de livres légués au collège par Marc-Antoine Mazonod, Sr de Pavezin.

On pourrait ajouter que dans la bibliothèque d'Adamoli lui-même, il se trouve des manuscrits de même provenance, comme ces Heures du XIVE siècle sur vélin, avec miniatures, achetées par lui en 1760 à une vente publique faite par les libraires Duplain et « sorties de la bibliothèque des grands Jésuites de Lyon » (ms. du Palais Saint-Pierre, no 167, p. 90).

Après l'expulsion des Jésuites, on procéda à la confection d'un nouveau catalogue (■). Le libraire Duplain qui en fut chargé en 1767 l'établit en cinq volumes et en triple exemplaire

(■), et il ne nous en reste qu'un tome IV (no 1459), simple répertoire alphabétique ; un tome V (no 1460), dans lequel on relève (fol. 12 vo), « une grande carte mss., colée sur toile, contenant l'empire de la Chine » ; un volume (no 1462) contenant les dictionnaires, les grammaires, les poètes grecs et latins, les poètes françois, les romans », dans lequel il semble qu'il n'y ait pas de mention de manuscrits (■) ; un tome VI (?) (no 1461), portant (fol. 48-60), les indications suivantes :

Recueil des assemblées particulières du clergé, depuis 1616 jusqu'en 1678, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé de France tenue à Orléans en 1560, 1561 et 1567, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé de France tenue à Blois en 1576, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé de France tenue à Melun et à Paris en 1579 et 1580, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé de France pour l'audition et closture des comptes du receveur général et autres affaires du clergé en 1582, 1584 et 1588, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue à Paris, ès années 1585 et 1586, 2 vol., in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1596, in-fo, ms. ;

Procez verbaux des assemblées du clergé de France tenues à Paris ès années 1598, 1600 et 1602, in-fo, ms. ;

Procez verbaux des assemblées du clergé de France tenues pour l'audition des comptes et affaires ordinaires, ès années 1608, 1610 et 1612, in-fo, ms. ;

Procez verbaux des assemblées du clergé de France tenues pour l'audition des comptes et affaires ordinaires, ès années 1617-1619 et 1621, in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue aux Grands Augustins en 1625, 3 vol. in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée générale du clergé de France, tenue à Poitiers et Fontenay-le-Comte en 1628, in-fo, ms. ;

Journal du sr Sasse, ancien agent et serviteur de l'assemblée du clergé en 1635, 3 vol. in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenue en la ville de Mantes en 1641, in-fo, ms. ;

Histoire ou suplément de l'assemblée du clergé tenue à Paris en 1655, 1656, 1657, 2 vol. in-fo, ms. ;

Procez verbal de l'assemblée générale du clergé tenue à Paris, en 1682, 2 vol. in-fo, ms. rare ;

Procez verbal de l'assemblée du clergé tenue à Paris aux Grands Augustins en 1715, in-fo, ms. ;

Mémoire pour la primatie de Lyon, par M. Claude de Saint-George, archevêque de cette ville, contre M. l'archevêque de Rouen, ms., in-fo ;

Directoires et coutumiers pour les officiers des monastères des religieuses du tiers ordre de Saint-François et Sainte-Élisabeth de Lyon, ms. in-4o (article bâtonné).

Le bureau des collèges, qui eut désormais la responsabilité de l'administration des bibliothèques de la Trinité et de Notre-Dame, fut chargé de leur réorganisation et des mesures à prendre pour les ouvrir au public. C'est lui qui répondit par un refus à la demande faite par le duc de La Vallière d'un Pline, d'un Tite-Live et d'un Cicéron sur vélin, conservés au grand Collège, en faisant observer « que ces livres étant un présent du Roy, il n'étoit pas possible au bureau de s'en détacher (■). »

Plus tard, il eut à prendre des mesures de sécurité pour la collection de Camille de Neuville, à faire procéder à la restauration des reliures détériorées ; à réglementer la communication sur place des manuscrits, ayant refusé le déplacement comme « d'un grand inconvénient et de dangereux exemple ». Enfin il songeait même à l'impression du catalogue général, chargeait, le 15 février 1781, le P. Gaudin, bibliothécaire, de la surveillance de ce travail et lui allouait un crédit pour gager des copistes.

Le P. Gaudin se proposait d'enrichir son livre « d'observations curieuses et utiles et analogues aux ouvrages les plus précieux » ; c'était un travail de longue haleine que la Révolution ne lui permit sans doute pas de mener à bien (■).

II

A en croire la plupart des écrivains lyonnais, c'est aux mesures révolutionnaires seules qu'on doit imputer la disparition et la dispersion des nombreux manuscrits qui se trouvaient à Lyon, et, à l'appui de leurs assertions, ils apportent des textes qui, au premier abord, semblent décisifs.

C'est un rapport du citoyen Jousset, traçant un tableau de l'état déplorable dans lequel se trouvent les bibliothèques au lendemain du siège, et avançant que quelques livres ont été volés par les rebelles et quelques autres brûlés par les volontaires (rapport du 5 fructidor an II, 22 août 1794, dans Niepce, Les bibliothèques de Lyon, p. 126) ;

Un rapport fait au Conseil municipal, le 18 pluviôse an XI, par M. Bernard de Charpieux (■) :

« Il résulte des renseignements qui nous ont été fournis qu'après la destruction de la congrégation de l'Oratoire et dans les temps désastreux dont notre ville ressentit si douloureusement l'atteinte, des émissaires se disant envoyés par le Comité du Salut public vinrent dans nos murs et se rendirent à la Bibliothèque. Leur mission, disoient-ils, étoit d'en extraire les ouvrages rares, les manuscrits précieux pour les porter à Paris et en enrichir le dépôt national. Une ville rebelle ne devoit, suivant eux, conserver ni sources d'instruction, ni monumens des arts. Vingt à trente caisses furent remplies de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance, mais ces caisses, au lieu de prendre la route de la capitale, furent embarquées sur

le Rhône, descendirent le fleuve et allèrent peut-être enrichir à nos dépens une nation toujours rivale et alors notre ennemie.

Cet enlèvement exécuté, la Bibliothèque sans gardien et toute ouverte fut livrée à tous les passants et surtout à deux ou trois bataillons casernés successivement dans les bâtimens du collège. Alors, tous les livres du culte catholique étoient proscrits, alors se renouvela la dévastation du farouche Omar qui fit chauffer pendant six mois les bains publics avec les livres de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie. Les soldats révolutionnaires, dans l'espoir de faire disparaître les livres de piété, anéantirent la plupart des autres et en allumèrent leurs poëles ; ils les vendirent, ils les dispersèrent.

La Bibliothèque, hideuse dans son dépouillement, vit bientôt ses tablettes se garnir et ses vides se combler. Un temps plus calme avoit succédé à l'affreux orage. Les bibliothèques monastiques avoient été mises à la disposition de la nation ; leurs livres vinrent se ranger dans la salle publique, ils y sont encore. La plupart offrent de la théologie, de la scholastique, de la jurisprudence oubliée, mais le format in-folio a sans doute empêché qu'on ne les déplaçât jusqu'à ce jour.

La bibliothèque Adamoly ou de l'Académie, heureusement restée intacte, a été apportée des combles de Saint-Pierre au Collège. Ces livres sont en partie déposés dans les tablettes de l'aile secondaire faisant angle de la salle publique, en partie restés à terre dans ce local et dans les cabinets qui l'entourent. La belle bibliothèque des Augustins, formée par les soins du savant Père Janin, celle des Cordeliers, rangée par Dumas, celles des Missionnaires, des Carmes déchaussés, des Jacobins, des Minimes, du petit Collège, etc., ont encore la plupart de leurs livres sans supports, sans placement. Dans les combles de la maison et dans le vaste local qui servoit à l'infirmerie de l'Oratoire, plus de cinquante mille volumes sont entassés. Les planchers en sont surchargés, ils gisent là, sans honneur, sans utilité. »

(Bibl. de la ville de Lyon, ms. no 1464, fol. 3 vo-4) ;

Ce que dit Delandine lui-même dans la préface de son catalogue des manuscrits, ce qui est rapporté enfin par divers écrivains contemporains du siècle.

On pourrait ajouter encore une lettre adressée, le 9 janvier 1806, au maire de Lyon par la commission administrative de la Bibliothèque :

« La Bibliothèque de Lyon, sortant des mains d'un bataillon de la Côte-d'Or, qui en avait pendant cinq mois brûlé les volumes, avait vu ses vides immenses se combler par l'apport des livres des monastères. Ils avaient été placés pêle-mêle par des soldats sur les tablettes de la grande salle et entassés au nombre de plus de 200 mille dans le grand dépôt au-dessus de l'église et dans d'autres lieux. Nul ouvrage n'y étoit appareillé ; le premier volume est souvent dans le bas, le second dans les galeries, le troisième est enfoui encore dans les dépôts... » (Ms. 1464, fol. 41 vo).

A examiner de près ces différents textes, leur portée est singulièrement diminuée ; le citoyen Jousset, vraisemblablement bibliographe improvisé, cherche à se mettre en valeur ; dans un précédent rapport du 22 floréal, après avoir tracé un tableau plus sombre encore du dépôt du Palais Saint-Pierre, il donne la mesure de la force de ses déductions en écrivant :

« Les Muscadins, pour empêcher ou éteindre les incendies, ayant les entrées libres dans ce dépôt, ont dû enlever ce qu'ils y ont rencontré de plus précieux, et la preuve que j'en ay, c'est que, dernièrement, je fus averti par le cazernier que dans une chambre qui, pendant le siège, étoit occupée par le chirurgien des rebelles, il y avoit quelques livres, où j'ay effectivement trouvé quelques volumes de l'histoire et des Mémoires de l'Académie, de l'histoire universelle, de l'histoire romaine, etc. »

Le rapport au Conseil municipal, du 18 pluviôse an XI, parle de 20 à 30 caisses de manuscrits et livres rares enlevés par les commissaires de la Convention ; ce nombre est réduit à 14 par Delandine lui-même (Catalogue des manuscrits, t. I, p. 19) ; à 18 par le rédacteur (Péridaud) de la notice sur la Bibliothèque insérée dans l'Almanach de 1832, et aucun de ces auteurs ne donne l'énumération des ouvrages enlevés ; la remise en avait pourtant été faite aux commissaires avec toutes les formalités d'usage ; la preuve en est dans une lettre de frimaire an VI adressée par le district au représentant Poullain-Grandprey :

« ...Nous vous prions d'être l'organe des citoyens de Lyon auprès du Corps législatif, pour obtenir la réintégration des livres et monumens précieux qui furent enlevés après le siège par le commissaire de la Commission des arts dans la bibliothèque du grand Collège. Le vif intérêt que vous avez pris pour la conservation des monumens des sciences et arts nous fait espérer que vous nous prêterez votre recommandation et ferez valoir la justice de notre demande. Ci-joint la liste des livres et manuscrits enlevés. »

Si, comme il y a lieu de le croire, ces manuscrits sont ceux conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale ; si, comme le dit cette lettre, ils ont été enlevés de la bibliothèque du grand Collège, il en résulterait qu'on avait fait dans ce monument un dépôt des manuscrits et livres rares sur lesquels le Gouvernement avait appelé particulièrement l'attention.

Les manuscrits de la Bibliothèque nationale proviennent en effet non seulement du Collège, mais du Chapitre métropolitain, des Cordeliers, des Augustins (■). Partant les manuscrits ne se seraient point trouvés dans ce dépôt Saint-Pierre, qui avait particulièrement souffert et des bombes et des déprédations.

Quoi qu'on en ait dit d'ailleurs, les différentes administrations qui se succédèrent à Lyon, de 1790 à l'an VIII, eurent une toute particulière sollicitude pour les bibliothèques et spécialement pour les manuscrits et les livres anciens. On en peut juger par les documents de la Révolution que les régimes suivans ont bien voulu nous laisser.

Dès 1790, les municipalités procédaient au récolement des bibliothèques ; le 15 mai, celle de la Croix-Rousse trouvait chez les Augustins 903 volumes in-fol., 365 in-4o, 568 in-8o, 846 in-12, en tout 2,682 volumes, et constatait qu'il n'y avait ni manuscrits ni ouvrages précieux (■). Le 9 juillet, écrivent les commissaires de la municipalité de Lyon, « nous nous sommes transportés à la salle de la bibliothèque (du Chapitre métropolitain) pour faire l'inventaire des livres qui la composent. MM. les comtes nous en ont représenté un dont nous avons fait la vérification et que nous avons reconnu juste ; en conséquence, nous l'avons paraphé et l'avons laissé à M. l'abbé Sudan, bibliothécaire ». Il en fut ainsi certainement de toutes les communautés ; le directoire du département et celui du district surveillaient d'ailleurs les municipalités, les reprenaient de leurs lenteurs et insistaient, dès le 15 septembre (■), pour le dépôt des catalogues au greffe de la sénéchaussée ou à celui de la municipalité.

Le 7 février 1791 (■), le district nommait des commissaires pour procéder au catalogue général, commissaires ayant pouvoir de se faire « représenter soit les inventaires qui ont pu être faits d'aucuns desdits livres, manuscrits, etc., entre la municipalité et les ci-devant religieux, soit les reconnaissances et chargés qui ont pu être consentis par ces derniers à l'effet de récolter les livres existans sur lesdites reconnaissances et chargés. Dans le cas où il manqueroit quelques-uns des livres et autres objets appartenans à la Nation, les dépositaires seront interpellés de les représenter à première réquisition, sous les peines portées par l'article 8 de la même loi (du 5 novembre)... » Le 5 avril, l'abbé Tabard, désigné par l'Académie de Lyon, était chargé de la direction du travail et notamment de « vérifier si les dépôts sont intacts (■). »

De mai à décembre 1791 et pendant les mois de janvier et février 1792, on établissait le catalogue sur fiches de la bibliothèque des Carmes déchaussés et on procédait au récolement des autres bibliothèques « dans plusieurs parties essentielles, notamment celle des manuscrits (■) ».

Le travail fut interrompu par le siège qui occasionna sans aucun doute la destruction d'un certain nombre d'ouvrages. A la suite du siège, les soldats de la Convention en détruisirent aussi une certaine quantité, mais un compte-rendu de thermidor an II (juillet 1794) nous fait de la situation un tableau moins sombre qu'on pourrait le croire au premier abord.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Résultat du compte rendu à l'administration du district sur l'état actuel des opérations des bibliothèques nationales de Commune Affranchie.

Il résulte du compte rendu à l'administration, dans les détails duquel il seroit aussi long qu'inutile d'entrer, pour le but que se propose le Comité d'instruction publique.

1o. Que le travail commencé en 1791 avec activité sur les bibliothèques des ci-devant religieux, seul objet de l'opération, à cette époque, a été continué avec succès pendant quelques mois et eût été terminé dans le terme qu'on s'étoit proposé (de 5 ou 6 mois au plus), sans la nécessité où l'on s'est trouvé pendant le cours de ces opérations de faire le transport de plusieurs bibliothèques opérées et non opérées, dont le local étoit vendu et dont les acquéreurs étoient pressés de jouir, et sans le désordre accidentel de quelques-unes de celles qui restoient à opérer, inconvénient qui a subsisté jusqu'à présent à peu près, par le défaut d'un local fixe où l'on pût définitivement établir les bibliothèques transportées ou à transporter ; — que les bibliothèques opérées, non compris celles des émigrés, ni les bibliothèques publiques auxquelles on n'a pas touché, ont donné au-delà de 30,000 cartes prêtes à être classées pour le catalogue général et qu'il peut rester, sur les bibliothèques du premier fonds, environ 15 à 20 mille cartes à faire, qui compléteront le nombre de 50,000 à quoi on les avoit fait monter par aperçu, parmi lesquels se trouvent 4 ou 500 manuscrits de différente nature, etc., dans la supposition où l'on parviene à rétablir bientôt l'ordre ancien, excessivement troublé par les événements du siège qui ont causé la perte d'un grand nombre de livres dans le dépôt provisoire où on avoit été forcé de les entasser en différents lieux et qui étoit resté accessible et ouvert de toutes parts ; — que, dans ce qui est fait, on s'est attaché à suivre exactement et strictement les instructions du Comité ;

2o. Qu'on s'occupe avec activité, actuellement qu'on a fait les dispositions nécessaires au local provisoire, fixé définitivement au monastère de Saint-Pierre ci-devant, à rassembler et classer

conformément à l'ancien ordre établi pour tout ce qui reste provenant de l'ancien fonds et sur le plan le plus simple pour tout ce qui y a été joint depuis ou doit l'être, d'après les instructions du Comité, de façon à être bientôt en état de reprendre le travail des cartes, soit pour compléter le premier travail, soit pour exécuter le nouveau ;

3o. Que les meilleures bibliothèques des ci-devant religieux, chapitres, etc., sont opérées complètement et dans leur local, où elles sont restées intactes, telles que celle des ci-devant Cordeliers de S. Bonaventure, des Augustins Saint-Vincent (qu'on peut rétablir dans ses tablettes, s'il est nécessaire, et qui est déposée avec ordre dans une chambre voisine, quand on aura retiré de cette maison et du vaisseau de la bibliothèque les ateliers militaires) ; celle des ci-devant Carmes déchaussés, des ci-devant comtes de Lyon, etc. ;

4o. Que quelques objets d'histoire naturelle et d'antiquités et un cabinet de machines provenant d'établissements publics d'instruction (le séminaire de Saint-Irénée), ont été réunis simplement aux dépôts publics existants, pour y servir immédiatement à l'instruction publique, et ce, sur l'autorisation des corps administratifs ;

Les ci-devant Augustins étoient les seuls qui offrissent un cabinet propre à intéresser ici, quelques instruments de physique et de mathématiques qui ont dû être recueillis, des objets d'histoire naturelle formant un petit cabinet fourni de pièces de tous les genres, un médailler et quelques antiquités qui n'avoient point été inventoriées ci-devant. Ce qui est resté du cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités a été retiré des décombres de ce cabinet dévasté par les bombes et réuni aux dépôts du grand Collège, à l'exception du médailler qui a été emporté entier pour le Muséum national par le commissaire des monuments. Les tableaux et estampes ont été placés au dépôt général depuis longtems ;

5o. Quant aux statues, tableaux, estampes et autres objets de curiosité du genre énoncé, ou objets servant à l'instruction trouvés dans les maisons religieuses (en petit nombre), et chez les émigrés, etc., où sont les principales richesses de ce genre, ça été l'objet d'un travail à part, sur lequel on ne peut que présenter le résultat du travail quand il aura été complété par ceux qui en sont chargés.

Au surplus cette partie a été négligée dans le principe à l'égard de quelques objets qui ont paru indifférents, tels que les anciennes cartes géographiques () iques, etc., les globes et sphères dont on a..... ui s'en est

rencontré ; le surplus a ét..... le plus grand intérêt à c..... dela g

que parceque la Guillotière, ci-devant dépendante du district de Commune Affranchie, en a été distraite depuis peu et que la bibliothèque sur laquelle l'opération a été complète sort de la direction ;

6o. Que, d'après le vœu de la municipalité, on a fait au grand Collège la réunion de plusieurs dépôts indépendants de ceux des établissements d'instruction publique cités, tels que la bibliothèque Adamoli, la plus riche et la plus précieuse de la cité, placée dans un vaisseau séparé, conformément aux intentions du donateur qui l'avoit léguée à l'Académie, et le cabinet d'histoire naturelle ci-devant Pestalozzi, appartenant à la ville et confié à la garde de la même Académie, et qu'enfin on travaille au rétablissement du vaisseau de la grande Bibliothèque qui a souffert, principalement pendant le siège, dont on a été forcé de retirer les livres et dont la restitution complète paraît exiger un travail immense.

Quelques-uns des objets les plus précieux de ce dépôt et de plusieurs autres, imprimés, manuscrits, etc., ont été envoyés à Paris pour le Muséum national, par les citoyens chargés de les recueillir.

Commune Affranchie..... thermidor, l'an 2 de la Rép. Française..... »

(Archives du Rhône, série L.)

Dès lors, le travail était repris régulièrement, toujours sous la surveillance active de Tabard qu'on avait rappelé pour plus de sûreté.

La bibliothèque du district de la Campagne remplaçait à l'Archevêché celle du Chapitre qu'on avait transportée intacte au grand Collège. Le catalogue de la bibliothèque de ce district fut rédigé du 2 thermidor au 22 fructidor an III ; il ne mentionne que deux manuscrits : « no 651 : Instituts de Justinien, livre manuscrit ; no 933 : Constitution et histoire de Savigni, rédigé par Benoît Maillard en 1490, 1 volume manuscrit, in-4o ».

Le « catalogue ou état sommaire de la Bibliothèque publique de l'École centrale du Rhône, située au ci-devant grand Collège », catalogue dont il ne nous est malheureusement parvenu que 11 cahiers signés par Tabard, en mentionne un plus grand nombre, parmi lesquels on reconnaît ceux de la bibliothèque Adamoli :

- Fol. 5. Origine de la noblesse ;
- Fol. 11. Chevaliers du Saint-Esprit ;
- Fol. 44. Justiniani constitutiones, gr. item (in-4o), cum notis, 2 ; item, cum notis ;
- Fol. 127. Chevaliers du Saint-Esprit, manuscrit enluminé (Palais Saint-Pierre, no 98) ;
- Fol. 139. Témoignage des Chartreux contre la constitution Unigenitus, 1725, in-4o (Palais Saint-Pierre, no 85) ;
- Fol. 142. Armorial des gouverneurs et des intendants de Lyon, 2 (Palais Saint-Pierre, nos 62, 63).
- Fol. 144. Chronique de Saint-Denis, vélin, 1385, manuscrit ;
- Fol. 149. Recueils sur Lyon, manuscrits et imprimés, 12 ;
- Le Code Justinien, manuscrit ;
- Roman du roy Artur, manuscrit, 1300 ;
- Histoire de la première croisade, manuscrit, 1100 ;
- Parfait essayeur, manuscrit (no 94) ;
- Missel romain, manuscrit, 1360 ;
- Mémoire du duc de Rohan, manuscrit (64) ;
- Anatomie raisonnée, manuscrit, 1723 ;
- P. Orosii historia, manuscrit, 1450 ;
- Manuscrit de M. Mariveau sur Louis XIII ;
- Aphorismes de médecine, 1400 ;
- Poème gothique, 1000 (l'Image del monde) ;
- Roman de la Rose, 1300 ;
- Roman de la Rose, 1400 ;
- Roman d'Anseïs de Cartage, 810 (Palais Saint-Pierre, no 59) ;
- Poésies morales, 1100 ;
- Poésies diverses de P. Adamoli, manuscrit, in-4o ;
- Armorial de Normandie ;
- Roman de la Rose, 1306 ;

- Recueil manuscrit d'oraisons funèbres, poésies, in-4o ;
- Fol. 150. Virgilius, manuscrit, 1350, in-4o ;
- Mappemonde spirituelle, 1449, id. (Palais Saint-Pierre, no 32) ;
- De tribus impostoribus, trad. franç., id. ;
- Poème, 1425, id. ;
- Agrippae opus, manuscrit, 1518, in-8o ;
- Roman de Mandeville, 1330, id., (28) ;
- Fables d'Esopé, 1200 ;
- Aemilius Probus, manuscrit, 1470 ;
- Histoire de Brou et de Bourg, manuscrit in-8o ;
- 2 volumes in-4o, manuscrits notés ;
- Biblia sacra, 1100, in-8o ;
- Heures sur vélin, manuscrites, vignettes ;
- Autres, 1524 ;
- Recueil d'astronomie ancienne, 1269 ;
- Heures, 1500, in-8o ;
- Fol. 220. Brucellii lucubrations, vélin, 1520 ;
- Fol. 264. Recueil de mathématiques, en partie manuscrit, in-fol.

Entre temps, d'autres commissaires bibliographes procédaient au dépouillement des autres bibliothèques qui avaient souffert de l'abandon ou dont les scellés avaient été brisés ; ils en suivaient les volumes un à un et transmettaient des états à l'administration centrale.

Aux Lazaristes, le citoyen Joliclerc, l'un d'eux, signalait, sur 3248 volumes, seulement deux manuscrits : « Vitae Sanctorum, ce manuscrit paraît être du VIII^e siècle ; Missel romain, manuscrit sur vélin, avec miniatures (■) ». Aux Capucins du Petit Forez, il comptait 7486 volumes, dont il estimait que 176 seulement devaient être réservés pour les bibliothèques publiques, mais Tabard intervenait et, de son autorité propre, faisait transporter au grand Collège la majeure partie de cette collection (■).

A côté du bibliothécaire vigilant, fonctionnait d'ailleurs une commission, un Conservatoire des arts, nommé le 25 prairial an III par le représentant Dupuis et dont les membres présentaient quelques garanties ; c'étaient Delandine, qui allait bientôt succéder à Tabard comme bibliothécaire ; Chinard le sculpteur, le musicien Coignet, Cochet et Riverieux de Varax (■).

Il serait facile de multiplier les citations pour démontrer ce fait qu'en somme les pertes sous la Révolution ont été probablement bien moins considérables qu'on ne voudrait le laisser entendre, et qu'elles sont moins dues aux bombes des assiégés ou aux foyers des cuisines des soldats qu'aux vols qui ont été commis, alors que les bibliothèques des communautés étaient déjà entrées dans le domaine public, ou aux détournements opérés, alors que, centralisées, elles constituaient la Bibliothèque de la ville.

Ce n'est point le hasard en effet qui a fait disparaître la presque totalité des anciens catalogues qui constituaient pourtant, pour la municipalité et les districts, la justification de l'exécution des mesures prescrites ; pour les communautés, un titre en quelque sorte à la pension qui devait être servie à chacun de leurs membres, catalogues qui, enfin, à une époque où le contrôle exercé par les diverses administrations était plus minutieux qu'on ne pourrait le croire, devaient servir à trier les ouvrages les plus importants, à contrôler le travail des commis

bibliographes, à procéder à des récolements, à découvrir les détournements et à exercer des poursuites.

Par contre, il est bien singulier ce hasard qui fait retrouver, dans le catalogue de la bibliothèque de M. Coste (■), le catalogue de la bibliothèque Adamoli, apportée pourtant intacte au grand Collège ; il est bien singulier aussi ce hasard qui fait retrouver dans une bibliothèque vendue à Lyon en 1895, non seulement la suite du Pentateuque, mais les livres V et VI des Commentaires de S. Jérôme sur Jérémie qui ne sont que la suite du manuscrit 468 (ancien 397 du Catalogue Delandine) ; un fragment d'un exemplaire de la Vulgate qui, portant les mots *ad altare Sancti Stephani*, provient, comme les deux précédents, de la bibliothèque des comtes de Lyon (■) ; un recueil de pièces diverses en français et en latin, provenant de la bibliothèque des chanoines de Saint-Irénée, et ces notes quotidiennes de l'abbé Duret, de 1761 à 1779, qui ne sont autre chose que la première partie du no 1381 du Catalogue Delandine ; sans compter d'autres manuscrits dont un examen attentif pourrait sans doute déterminer la provenance. Et ce hasard est d'autant plus étrange qu'il a été établi qu'une partie des pièces d'archives qui se trouvaient avec ces manuscrits provenaient de cet abbé Sudan, qui avait été constitué par la municipalité gardien des archives et de la bibliothèque des chanoines-comtes de Lyon. C'est peut-être à raison de disparitions étranges, de communications obligées ou de réclamations de divers services, que, sans y être préparé, Delandine, le nouveau bibliothécaire, nommé le 24 floréal an XI, se mettait immédiatement à procéder à la rédaction du catalogue des manuscrits. Il avait rêvé d'une œuvre maîtresse et ne nous a malheureusement laissé qu'un travail sans valeur pour tout ce qui est antérieur au XVI^e siècle (■). Depuis l'entrée de Delandine, secondé jusqu'en 1812 par une commission administrative, l'histoire de la Bibliothèque est à peu près connue, et, chaque année, pour ainsi dire, le fonds des manuscrits s'augmentait de quelques numéros : en fructidor an XI, on acquiert les discours et harangues de B. de Villars ; une copie autographe ? des Troubles de Lyon, de Gabriel de Sacconay ; en 1809, des modèles de papier de coton ? ; les Mémoires de Basville sur le Languedoc ; un registre de droits et redevances de 1319 ; un bel Isidore de Séville provenant de la bibliothèque La Serna ; en 1805, un volume du catalogue de la bibliothèque des Cordeliers de Saint-Bonaventure envoyé par l'archiviste Cochard ; en 1812, les papiers de Vauban, encore sous scellés avec la bibliothèque de Villefranche, etc.

Comme incidents à signaler, on peut mentionner une invasion de la Bibliothèque par les élèves du collège qui avaient défoncé la toiture (an XII) ; un incendie qui, plus tard (1842), faillit s'étendre jusqu'à la salle des manuscrits ; enfin l'étrange échange de manuscrits à miniatures contre une édition de classiques latins.

Le fonds des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Lyon se compose :

- 1o. de l'ancien fonds, catalogué par Delandine, diminué des numéros remis au Palais Saint-Pierre (V. Catal général, t. XXXI), mais augmenté des acquisitions assez nombreuses et de quelques dons, tels que ceux de MM. Charvin, Monfalcon, Morin-Pons, etc. ;
- 2o. Du fonds Coste, dont le catalogue avait été dressé par M. Aimé Vingtrinier. De ce fonds, acquis par la ville en 1855, il vaut peut-être mieux ne pas parler ; un simple coup d'œil jeté sur le catalogue suffit pour en déterminer la provenance ;
- 3o. Du fonds Morin-Pons, don récent de M. Henry Morin-Pons, qui a eu la délicate attention de joindre aux originaux non seulement le catalogue imprimé des dossiers A-C des familles dauphinoises (Inventaire des archives dauphinoises de M. Henri Morin-Pons, rédigé et publié par Ulysse Chevalier et A. Lacroix, dossiers généalogiques A-C.

Lyon, Perrin, 1878), mais encore des analyses manuscrites pour une grande partie des dossiers des familles lyonnaises ;

- 4o. Du fonds Charavay, importante série d'autographes et documents sur la Révolution dans la région lyonnaise, donnée par M. Étienne Charavay ;
- 5o. Enfin d'une série de registres de notaires et de documents divers du XVe au XIXe siècle qui n'ont point encore été dépouillés.
- Le présent catalogue, comprenant seulement les trois premières parties, a été rédigé par M. A. Molinier, à qui on doit les analyses des manuscrits anciens (p. 1-361) et la table alphabétique, et par M. F. Desvernay, qui a remanié, refondu et rédigé à nouveau les Catalogues de Delandine, de MM. A. Vingtrinier, Ulysse Chevalier et A. Lacroix.

L'importance toute particulière du fonds des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon avait été déjà signalée par M. Léopold Delisle dans sa magistrale étude sur les plus anciens de ces manuscrits du VIe au Xe siècle ; la présente publication démontre que ce fonds n'est pas d'une importance moindre pour les siècles postérieurs.

Lyon, le 5 décembre 1899.

Georges Guigue.